

9

ÉLECTROTECHNIQUE

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN AUDIOVISUEL

Rapport d'analyse de situation de travail

9

ÉLECTROTECHNIQUE

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN AUDIOVISUEL

Rapport d'analyse de situation de travail

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 – 01-00322

ISBN 2-550-37721-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

REMERCIEMENTS

La rédaction du présent rapport a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes dont les noms paraissent à la page suivante. La Direction générale de la formation professionnelle et technique tient à souligner la pertinence des renseignements fournis par ces personnes et désire les remercier de leur collaboration. Elle remercie également les observatrices et les observateurs pour leur présence à cette rencontre.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Nicole Verret

Coreponsable du secteur de formation Électrotechnique
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Coordination de la production

Pierre L'Heureux

Adjoint à la Direction des études
Cégep de Limoilou

Conception et rédaction

Denis Beauchamp

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Benoît Huot

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep de Limoilou

Animation de l'atelier et rédaction du rapport

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes d'études

Secrétariat de l'atelier

Marie-Dominique Decninck

Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications du Ministère

Éditique

Hélène Bolduc

Agente de secrétariat
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À L'ATELIER

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de situation de travail des techniciennes et des techniciens en audiovisuel, qui a été tenu à Montréal les 14, 15 et 16 novembre 2000.

Yannick Blais

Chef électricien
Axion Sonorisation Éclairage
Sainte-Foy

Annie Caya

Caméraman
Société Radio-Canada
Montréal

Shelley Craig

Mixeuse
Office national du film
Saint-Laurent

Jacques Dompierre

Technicien en électronique
Solotech
Montréal

Bernard Drolet

Pigiste, technicien d'entretien en radio-
diffusion
Charlesbourg

Serge Fortin

Pigiste, monteur d'effets sonores, de musi-
ques et de dialogues
Montréal

Frédéric Germain

Technicien d'implantation et d'installation
Assemblée nationale (diffusion des débats)
Québec

Benoît Houde

Technicien en audiovisuel et en télécom-
munication
Société du Palais des congrès de Montréal
Montréal

Bernard Langlois

Instructeur technique et monteur
Télé-Québec
Montréal

François Marier

Technicien senior, Ingénierie
RDS (Réseau des sports)
Montréal

Pierre Paquet

Coordonnateur d'équipe technique
Musée de la civilisation du Québec
Québec

Gérald Samson

Technicien-opérateur en audiovisuel
Direction générale des technologies de
l'information et des communications
Université de Montréal
Montréal

Yvan Sauvé

Sonorisateur pigiste
Montréal

Louise Surprenant

Pigiste, coordonnatrice de postproduction
en cinéma

Membre du Syndicat des techniciennes et
techniciens du cinéma et de la vidéo du
Québec

Montréal

Jocelyn Tessier

Vidéaste

Centre de recherche pour la défense de
Valcartier

Val-Bélair

Sébastien Tremblay

Pigiste, directeur photo

Membre de l'Association des profession-
nels(les) de la vidéo du Québec

Montréal

Gérald Trives

Directeur, Exploitation

CHEM – Groupe TVA inc.

Trois-Rivières

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Dominique Benjamin

(14 et 16 novembre)

Inspectrice

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Daniel Benoît (15 novembre)

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Pierre Boisvert (14 et 16 novembre)

Enseignant en Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
CFP Compétences 2000
Commission scolaire de Laval

Guy Brodeur (14 novembre)

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Renée Cartier

Spécialiste en sciences de l'éducation
École nationale de police du Québec

Serge Dionne

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep de Limoilou

Gilles Forest (15 novembre)

Enseignant en Technologie de l'électronique, option Audiovisuel
Cégep du Vieux Montréal

Marcel Hébert

Conseiller

Représentant des universités dans le secteur de l'électrotechnique
École de technologie supérieure

Marie Lacoursière

Coordonnatrice de programmes
Cégep du Vieux Montréal

Diane Mastriani (14 novembre)

Conseillère en élaboration de programmes d'études

Diane Montour (16 novembre)

Ordre des technologues professionnels

Carole Pageau (16 novembre)

Directrice générale
Techno-Compétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre des technologies de l'information et des communications

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION	3
1.1 Titre et définition de la profession.....	3
1.1.1 Titre de la profession	3
1.1.2 Définition de la profession	3
1.2 Liste de l'équipement	4
1.3 Description des conditions de travail	5
1.3.1 Contexte et organisation du travail.....	5
1.3.2 Responsabilités	7
1.3.3 Facteurs de stress	7
1.3.4 Risques pour la santé et la sécurité.....	8
1.4 Description générale de la fonction de travail.....	10
1.4.1 Motivation	10
1.4.2 Qualités.....	10
1.5 Conditions d'entrée sur le marché du travail.....	11
1.6 Rémunération	11
1.7 Associations professionnelles et syndicales	12
2 ANALYSE DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS	13
2.1 Définitions	13
2.2 Méthode de travail.....	14
2.3 Vue d'ensemble de l'analyse.....	14
Fonctions, tâches, opérations, conditions de réalisation et critères de performance relatifs aux différents milieux	
- Radio	21
- Télévision.....	27
- Événements et spectacles	49
- Cinéma et vidéo.....	63
- Institutions.....	79
2.4 Information complémentaire relative aux tâches	88

3	HABILETÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS	91
4	SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	97
4.1	Suggestions relatives à la formation initiale et à la pédagogie.....	97
4.2	Suggestions relatives aux relations entre le milieu scolaire et le milieu du travail.....	98
5	PERSPECTIVES D’AVENIR	99
ANNEXE I	Renseignements généraux sur les critères de sélection des entreprises ..	101
ANNEXE II	Éléments de santé et de sécurité au travail	103

INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation a entrepris la révision du programme d'études *Technologie de l'électronique, option Audiovisuel*. La première étape du processus d'élaboration de programmes d'études par compétences étant une étape de planification, deux études préliminaires sur la profession de technicienne et technicien en audiovisuel ont été effectuées. Dans un premier temps, l'*Étude préliminaire sur les fonctions de travail : technicienne ou technicien d'appareils électroniques et technicienne ou technicien d'appareils audiovisuels* a permis de cerner la réalité de la fonction de travail des personnes responsables de l'installation, de l'entretien et de la réparation d'appareils audiovisuels. Les membres du groupe de travail chargé d'évaluer la pertinence de cette étude l'ont jugée intéressante, mais incomplète. En effet, les techniciennes et les techniciens en audiovisuel accomplissent aussi des tâches en production audiovisuelle. Une étude complémentaire portant sur la production a donc été menée en 1999 et fut considérée comme pertinente par tous les membres du groupe de travail composé à la fois de représentantes et de représentants du milieu du travail et du milieu de l'éducation.

Une des pistes d'action proposée dans cette étude complémentaire, et reprise dans le document d'orientation présenté au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques, préconisait la tenue d'une analyse de la situation de travail afin de mieux saisir l'ensemble de la réalité des milieux de travail et d'en faire ressortir les similitudes et les différences. Cette décision reposait sur le fait que certains techniciens et techniciennes en audiovisuel sont des généralistes qui, entre autres, exécutent divers projets audiovisuels et utilisent, entretiennent et réparent les appareils, tandis que d'autres sont des spécialistes qui accomplissent une fonction principale en préproduction, production ou postproduction, soit en ce qui concerne l'image, le son ou l'entretien et la réparation d'appareils.

Dans ce contexte, la Direction générale de la formation professionnelle et technique a invité des techniciennes et des techniciens en audiovisuel à participer à un atelier d'analyse de situation de travail afin de dresser un portrait fidèle de leur profession. Les renseignements fournis dans les études préliminaires ont permis de déterminer les critères de sélection des participantes et des participants. Ces critères sont, entre autres choses, les milieux de travail (radio, télévision, spectacles et événements, cinéma et vidéo, institutions et autres organismes publics), leur taille et les régions où ils se situent ainsi que leur champ d'intervention (image, son et entretien et réparation d'appareils).

L'objectif de cette rencontre de trois jours était de recueillir des renseignements sur la situation de travail des techniciennes et des techniciens en audiovisuel. Il s'agissait, pour ce faire :

- de décrire la fonction de travail de technicienne et technicien;

- d'établir un consensus sur les tâches repérées, leurs conditions d'exécution et les critères qui permettent de qualifier la performance de ces spécialistes;
- de déterminer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de ces tâches.

Ces éléments serviront à préciser l'éventail des compétences à faire acquérir aux élèves à l'intérieur du futur programme d'études.

Le présent rapport expose les résultats de cette analyse. Il se divise en cinq parties : la description générale de la profession, l'analyse des tâches et des opérations, les habiletés et les comportements socioaffectifs, les suggestions relatives à la formation ainsi que les perspectives d'avenir.

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

1.1 Titre et définition de la profession

1.1.1 Titre de la profession

Les participantes et les participants à l'atelier privilégient le titre de technicienne ou technicien en audiovisuel, terme qui désigne l'ensemble de la profession; la majorité des participantes et des participants utilisent cependant d'autres appellations d'emploi telles que technicienne ou technicien d'entretien, caméraman, sonorisatrice ou sonorisateur, preneuse de son ou preneur de son, etc. Certaines personnes tiennent à préciser que la technicienne ou le technicien en audiovisuel est aussi un artisan du son et de l'image.

1.1.2 Définition de la profession

La définition suivante a été acceptée par l'ensemble des participantes et des participants :

Technicienne ou technicien en audiovisuel

La technicienne ou le technicien en audiovisuel contribue à la production d'émissions télévisées ou radiophoniques, à la production cinématographique ou vidéo, à la présentation de spectacles ou d'événements ou à tout autre projet audiovisuel et multimédia. Le travail des techniciennes et techniciens en audiovisuel comprend à la fois une dimension technique et une dimension artistique. La personne peut exercer sa profession dans différents milieux de travail : stations de télévision ou de radio, entreprises spécialisées en spectacles et événements, services audiovisuels ou multimédias d'établissements d'enseignement et d'autres organismes publics, entreprises de production cinématographique ou d'enregistrement de son, etc. Elle peut travailler pour une entreprise ou être travailleuse ou travailleur autonome.

Dans les petites et moyennes entreprises ou dans certains services audiovisuels, la technicienne ou le technicien peut exercer l'ensemble des fonctions de travail suivantes :

- conception de design d'appareils ou participation à la conception de projets audiovisuels;
- installation de l'équipement audiovisuel;

- utilisation de l'équipement audiovisuel;
- entretien de l'équipement audiovisuel;
- réparation de l'équipement audiovisuel;
- assistance technique à la clientèle principalement pour expliquer le fonctionnement des appareils.

Dans les entreprises d'envergure, la technicienne ou le technicien peut travailler au service d'entretien et de réparation ou se spécialiser en préproduction, en production ou en postproduction; dans ce dernier cas, elle ou il remplit alors l'une ou l'autre des fonctions suivantes :

- participation à la conception de projets audiovisuels;
- installation de l'équipement audiovisuel;
- tournage;
- prise de son;
- éclairage;
- montage sonore;
- montage d'image;
- mixage de postproduction;
- mise en onde;
- diffusion par fibre optique, par Internet, etc.

Quel que soit son milieu de travail, la technicienne ou le technicien doit, entre autres, être capable de travailler en équipe, d'interpréter les demandes des clientes ou des clients et de les satisfaire, de résoudre des problèmes, de s'adapter aux changements technologiques, de travailler sous pression et de faire preuve de créativité. La personne doit aussi être autonome et débrouillarde.

1.2 Liste de l'équipement

Voici la liste de l'équipement utilisé par les techniciennes et les techniciens en audiovisuel :

- caméra;
- magnétoscope;
- système de montage;
- appareil d'enregistrement sonore;
- amplificateur audio ou vidéo;
- aiguilleur vidéo;
- répartiteur audio et vidéo;
- mélangeur vidéo;
- vidéographe;

- console d'éclairage;
- console-son;
- télésouffleur;
- correcteur d'erreurs de temps;
- lecteur de disques DVD;
- ordinateur et logiciels;
- autre.

1.3 Description des conditions de travail

1.3.1 Contexte et organisation du travail

Le contexte et l'organisation du travail varient en fonction des milieux ci-dessous, où l'on trouvera une présentation sommaire des conditions de travail des techniciennes et des techniciens en audiovisuel.

Radio

Les techniciennes et les techniciens travaillent dans des locaux isolés et sans fenêtres. Les personnes spécialisées dans l'entretien des transmetteurs doivent parfois se rendre dans des lieux éloignés et difficiles d'accès.

Télévision

Les techniciennes et les techniciens travaillant pour des stations de télévision peuvent exercer leur fonction dans des studios parfois sombres et étroits, dans une unité mobile ou encore à l'extérieur, enregistrant des images et du son pour les bulletins de nouvelles, les prévisions météorologiques, etc.

Certaines personnes travaillent principalement assises, tandis que d'autres sont toujours debout.

Dans ce secteur, le travail en équipe est essentiel; la ou le caméraman, la contrôleuse ou le contrôleur d'images, l'aiguilleuse ou l'aiguilleur, l'éclairagiste, la preneuse ou le preneur de son, la ou le perchiste, les assistantes et les assistants et les autres personnes travaillent de concert avec les réalisatrices et les réalisateurs.

Depuis quelques années, les techniciennes et les techniciens en audiovisuel doivent souvent travailler pendant de longues heures, la semaine ou la fin de semaine, et ce, en raison des besoins en matière de production ou des compressions budgétaires effectuées chez les diffuseurs ayant entraîné une diminution du personnel.

Événements et spectacles

Les techniciennes et les techniciens en audiovisuel engagés par des entreprises spécialisées en événements et spectacles exercent leur fonction dans des endroits très variés : salles de spectacles, bars, scènes extérieures, vastes entrepôts, etc.

Dans les salles, les techniciennes et les techniciens d'installation travaillent souvent en hauteur près des conduites de ventilation et du plafond ou près du sol. Ces endroits sont généralement poussiéreux, sales et parfois exigus. Dans ce contexte, les personnes claustrophobes de même que celles qui ont le vertige seront incapables de bien effectuer l'installation des appareils. De plus, il est également difficile de déplacer l'équipement sur des surfaces recouvertes de tapis.

Les techniciennes et les techniciens qui travaillent à l'extérieur ne sont pas toujours à l'abri des intempéries; elles et ils sont exposés au froid, à la chaleur, à la pluie, etc.

Les techniciennes et les techniciens d'entretien démontent, réparent et nettoient des appareils provenant de salles de spectacles, de bars enfumés, etc. L'équipement est souvent très sale.

Le travail en équipe caractérise aussi le milieu des événements et spectacles, où les techniciennes et les techniciens doivent s'assurer que tout l'équipement fonctionne parfaitement. Le droit à l'erreur n'existe pas pour eux. Ils doivent répondre aux attentes de leurs clientes ou de leurs clients et plaire aux artistes.

Enfin, ce milieu se distingue par la nécessité de travailler pendant de longues heures, le jour ou le soir, la semaine ou la fin de semaine. Les techniciennes et les techniciens sont appelés à faire des tournées et ils peuvent même séjourner pendant quelques semaines à l'étranger, par exemple, pour les jeux de la Francophonie, à Madagascar, pour le Cirque du Soleil, aux États-Unis, etc.

Cinéma et vidéo

Les conditions de travail des techniciennes et des techniciens en audiovisuel varient selon qu'elles et ils exercent leur fonction en production ou en postproduction. Ainsi, les personnes qui travaillent au montage sont confinées dans de petites salles exigües, sans fenêtres et plus ou moins bien ventilées. Elles travaillent généralement seules, assises, les yeux fixés sur des écrans.

Dans ce domaine aussi les heures de travail sont longues.

Institutions

Les techniciennes et les techniciens en audiovisuel peuvent accomplir leurs tâches dans des musées, dans des établissements scolaires, pour des organismes publics, etc. Dans ces milieux, les conditions de travail sont généralement bonnes. Les horaires sont réglementés, et l'environnement y est plus salubre. Les personnes travaillent souvent seules.

Peu importe le milieu, les participantes et les participants insistent sur le fait que la personne doit être en excellente santé.

Enfin, bien des techniciennes et des techniciens sont pigistes. Ces personnes gèrent leur temps et leur budget et elles voient à trouver des contrats qui déterminent leurs conditions de travail. De plus, elles vivent toujours dans l'insécurité, ne sachant pas quand elles auront du travail.

1.3.2 Responsabilités

Les personnes doivent être en mesure :

- de conseiller leurs supérieures et supérieurs ou les clientes et les clients sur le choix de l'équipement, des logiciels, des technologies, etc. et, à cette fin, elles doivent effectuer des recherches et en transmettre les résultats et, souvent, présenter une argumentation;
- d'informer la réalisatrice ou le réalisateur de problèmes potentiels;
- de poser un diagnostic et d'effectuer un dépannage de façon temporaire afin de ne pas retarder un spectacle ou encore de faire une réparation de façon définitive.

Certains techniciens et techniciennes doivent prendre des décisions concernant la préparation d'interventions sans connaître les lieux où se déroulera l'activité ni les ressources humaines et matérielles disponibles sur place.

Souvent, les décisions sont prises rapidement; un problème survient quelques minutes avant le début d'un spectacle, et il faut être en mesure d'y trouver une solution. Bon nombre de décisions sont prises en équipe. Par contre, les techniciennes et les techniciens qui travaillent dans des institutions doivent souvent prendre des décisions seuls.

1.3.3 Facteurs de stress

Les techniciennes et les techniciens en audiovisuel sont soumis aux facteurs de stress suivants :

- les échéanciers – Les délais sont parfois très serrés. Par exemple, il faut changer les caméras de salle, tandis que les tests n'ont pas encore été faits et l'émission passe en ondes sous peu;

- les imprévus de dernière minute – Afin d’éviter ce genre de situation, certaines entreprises s’organisent pour que tout soit prêt quelques jours avant le spectacle;
- le travail en équipe – Les personnes moins expérimentées transmettent souvent leur propre stress aux autres. De plus, l’exécution non conforme d’une tâche a des répercussions sur l’ensemble des autres tâches;
- la crainte de déplaire aux artistes;
- le silence, qui dans un studio de radio, devient vite insupportable;
- le risque d’être joint par téléphone cellulaire;
- les attentes des clientes et des clients qui ne s’imaginent pas qu’un appareil puisse être défectueux; pour ces personnes la technique ne peut être prise en défaut et, en plus, les techniciennes et les techniciens sont là pour s’en occuper.

Selon la majorité des participantes et des participants, les personnes qui travaillent dans une salle des nouvelles sont plus sujettes au stress.

Les pigistes vivent un stress supplémentaire puisqu’ils ignorent quand ils obtiendront un contrat.

1.3.4 Risques pour la santé et la sécurité

Le tableau de la page suivante illustre quelques dangers et risques du métier, leurs effets sur la santé et la sécurité ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les éviter. Ce tableau se divise en quatre catégories : les produits, l’équipement, les méthodes et l’environnement.

CATÉGORIES	DESCRIPTION DES DANGERS
Produits	Les techniciennes et les techniciens d'entretien doivent faire attention aux vapeurs dégagées par l'étain au moment où elles et ils soudent des composants. Elles et ils doivent également être prudents en utilisant des produits de nettoyage.
Équipement	<p>Certaines personnes passent de longues heures chaque jour, les yeux rivés à des écrans. Elles peuvent alors souffrir de fatigue oculaire.</p> <p>D'autres personnes utilisent de l'équipement sans toujours en connaître le fonctionnement; elles risquent alors de se brûler, de se blesser ou même d'être électrocutées.</p>
Méthodes	<p>Le travail souvent en position assise peut provoquer des scoliozes tandis que le travail toujours debout entraîne des maux de jambes. Les personnes qui travaillent devant un écran ont tendance à avoir des tendinites. Il est préférable pour elles de se lever régulièrement.</p> <p>La manipulation et l'installation de matériel lourd et son chargement dans les camions causent des maux de dos.</p> <p>Les personnes qui travaillent sur des échafauds pour accrocher des appareils doivent porter un harnais de sécurité. Elles doivent protéger leur vie et celle des autres.</p>
Environnement	En général, les longues heures de travail et les horaires variables amènent les gens à s'alimenter de façon anarchique, à ne pas dormir suffisamment et à négliger les loisirs et l'exercice physique.

Il serait utile que les techniciennes et les techniciens suivent un cours de premiers soins.

Un des participants souligne l'importance de se responsabiliser au regard de l'application des règles de santé et de sécurité. Selon lui, la première personne concernée par la santé et la sécurité est la travailleuse ou le travailleur lui-même, qui doit se discipliner et s'efforcer de choisir un siège approprié, se lever et se dégourdir les jambes. La personne doit également informer ses supérieures ou ses supérieurs lorsqu'elle constate une situation dangereuse.

Enfin, les personnes peuvent consulter l'ouvrage de référence intitulé : *Règles de sécurité pour l'industrie du cinéma et de la vidéo au Québec*, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le Comité paritaire en santé et sécurité du travail.

1.4 Description générale de la fonction de travail

1.4.1 Motivation

Différentes raisons incitent à choisir la profession de technicienne ou technicien en audiovisuel :

- la possibilité de développer son sens artistique et sa créativité;
- le trac avant un spectacle et le plaisir ressenti à l'instant où il commence et que tout fonctionne correctement;
- le côté « glamour » de l'audiovisuel;
- le goût de relever des défis, notamment de créer un produit de qualité, de réagir rapidement et de trouver des solutions quelques minutes seulement avant le début d'un spectacle ou d'une émission;
- la curiosité en ce qui concerne le fonctionnement de l'équipement;
- la possibilité de mettre en œuvre des concepts;
- la possibilité de voyager;
- l'intérêt pour les nouvelles technologies;
- le goût du travail en équipe multidisciplinaire.

1.4.2 Qualités

Selon les participantes et les participants, la passion demeure la qualité essentielle qu'il faut avoir pour exercer la profession. En outre, elles et ils considèrent que les techniciennes et les techniciens en audiovisuel devraient aussi posséder les qualités suivantes :

- l'acuité auditive et visuelle;
- la capacité d'adaptation aux changements;
- le calme;
- la capacité à manier des concepts;
- la concentration;
- la constance;
- la diplomatie;
- la disponibilité;
- la capacité d'écoute;
- l'efficacité;
- l'esprit de synthèse;
- la capacité de gérer le stress;
- une bonne mémoire;
- l'ouverture d'esprit;
- la patience;

- le sens de l'organisation;
- le sens du rythme;
- la vivacité.

1.5 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Les employeurs recherchent principalement des personnes passionnées ayant une attitude positive.

Le diplôme ne constitue pas la voie royale d'entrée dans la profession; certaines personnes sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales en électronique, avec ou sans l'option Audiovisuel, d'autres ont suivi une formation collégiale en *Art et technologie des médias*, d'autres encore sont issus de l'université et, enfin, certaines n'ont aucune formation. Par contre, bien des employeurs exigent de l'expérience. Souvent, la personne commence comme assistante ou assistant.

Pour certaines personnes, il est nécessaire d'être en bonne santé et, pour d'autres, de pouvoir communiquer en anglais. En effet, de plus en plus de films en anglais sont tournés au Québec, et bien des entreprises québécoises vont faire des spectacles dans d'autres pays.

L'expérience à titre de musicienne ou de musicien est considérée comme étant un atout pour les personnes qui exercent des fonctions en prise de son ou montage sonore.

1.6 Rémunération

Le taux horaire des techniciennes et des techniciens varie en fonction des milieux. Selon une étude de l'Association des professionnels et professionnelles de la vidéo du Québec, le nombre de pigistes a augmenté depuis quelques années, et leur revenu est de 35 000 \$ par année environ. Certains techniciens et techniciennes très expérimentés peuvent gagner près de 150 000 \$ par année.

Les jeunes et les personnes qui travaillent dans de petites entreprises ont un revenu peu élevé.

Certains techniciens et techniciennes syndiqués sont payés selon un taux horaire variant entre 15 et 40 \$.

1.7 Associations professionnelles et syndicales

Il existe différents syndicats et associations regroupant les techniciennes et les techniciens en audiovisuel, soit :

- l'Association des professionnels et professionnelles de la vidéo du Québec (APVQ). Cette association, ainsi que le syndicat présenté ci-après, s'occupe de la gestion des candidatures;
- le Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ);
- l'Audio Engineering Society;
- la Society of Motion Picture and Television Engineering;
- l'International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE). Ce syndicat international gère l'organisation du travail.

Les associations et les syndicats se chargent souvent de former leurs membres.

Les titulaires du diplôme d'études collégiales en Technologie de l'électronique peuvent adhérer à l'Ordre des technologues professionnels.

2 ANALYSE DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS

2.1 Définitions

Avant de présenter les tâches exercées par les techniciennes et les techniciens en audiovisuel, il importe de bien définir les termes employés dans la présente partie du rapport. Les définitions ci-dessous sont extraites du *Guide d'animation d'un atelier d'analyse de situation de travail* (janvier 1993).

Tâches

Les tâches sont des actions qui correspondent aux principales activités à accomplir dans une profession; elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats de travail. Elles ont les propriétés suivantes.

- **Signification dans la profession.** Une tâche correspond à une activité facile à décrire par une personne qui connaît la profession. Elle peut servir à donner l'ordre d'exécuter un travail. C'est l'une des principales responsabilités de la personne; elle l'occupe une grande partie de son temps.
- **Correspondance avec une situation réelle de travail.** On doit éviter les regroupements artificiels pour former des tâches. On pourrait être tenté de regrouper différentes activités de la profession qui, en fait, ne se retrouvent jamais ensemble.
- **Valeur et signification en soi.** L'unité de travail qui constitue la tâche est complète.
- **Indépendance.** Une tâche doit avoir un début et une fin clairement établis. L'activité entreprise doit se dérouler en entier à l'intérieur de l'unité.
- **Normes de performance reconnues.** Il existe des standards et des exigences précises quant à la tâche analysée. Il s'agit de conventions ou de standards en termes de précision, de quantité, de qualité, de temps, etc. généralement définis par une superviseure ou un superviseur sous forme orale, écrite, graphique ou autre.

Opérations

Les opérations sont des actions qui décrivent les phases de la réalisation d'une tâche; elles sont liées aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes; elles permettent d'illustrer surtout des processus de travail.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont des actions qui décrivent les éléments de réalisation d'une opération; elles correspondent aux sous-étapes des tâches; elles précisent des méthodes et des techniques; elles permettent d'illustrer des détails de travail.

2.2 Méthode de travail

Il convient de préciser la méthode de travail privilégiée pour obtenir l'ensemble des renseignements et établir un consensus sur les fonctions de travail, les tâches et les opérations.

L'analyse a commencé par un remue-méninges qui a permis de dresser un tableau en trois dimensions présentant les phases du processus de réalisation d'un événement, les milieux de travail dans lesquels œuvrent les techniciennes et les techniciens en audiovisuel, leurs champs d'intervention ainsi que l'ensemble des fonctions qu'elles et ils peuvent remplir.

Par la suite, des travaux en équipe ont permis d'obtenir des renseignements sur chaque fonction, soit les tâches, les opérations et, parfois, les sous-opérations, les conditions de réalisation et les critères de performance.

2.3 Vue d'ensemble de l'analyse

La définition de la profession présentée au début de ce rapport précise que « La technicienne ou le technicien en audiovisuel contribue à la production d'émissions télévisées ou radiophoniques, à la production cinématographique ou vidéo, à la présentation d'événements ou de spectacles ou à tout autre projet audiovisuel ou multimédia ». Cette personne est ainsi présente à l'une ou l'autre des phases de la réalisation d'un événement, soit au moment de la préproduction, de la production ou de la postproduction.

En premier lieu, il importe de définir, de façon générale, chacune de ces phases. Ces définitions, extraites de l'étude préliminaire *Technicienne ou technicien d'appareils électroniques et technicienne ou technicien d'appareils audiovisuels – Collecte de données complémentaires*, ont été adaptées et acceptées par l'ensemble des participantes et des participants.

Préproduction Cette phase regroupe l'ensemble des opérations nécessaires à la bonne marche d'un événement¹. Elle comprend entre autres choses, la recherche et le développement incluant la conception, la planification et certains essais.

¹ Le terme événement doit être pris au sens large; il désigne tout aussi bien un film, un vidéo, un spectacle, un enregistrement, etc.

Production	Cette phase correspond à la réalisation d'un événement.
Postproduction	Cette dernière phase est celle de l'intégration de l'ensemble des éléments grâce au montage, au mixage, etc.

Cette réalité générale doit cependant être nuancée en fonction des différents milieux de travail des techniciennes ou des techniciens en audiovisuel. Par exemple, les activités de préproduction dans une station de télévision diffèrent des activités effectuées dans le monde du spectacle et des événements. Ces distinctions sont présentées au début de chacune des sous-sections intitulées : Radio, Télévision, Événements et Spectacles, Cinéma et Vidéo et Institutions.

Dans la majorité des milieux, la personne peut exercer ses fonctions et accomplir ses tâches dans les champs d'intervention suivants : l'image, le son ou l'entretien et la réparation d'appareils.

Ce portrait d'une réalité aux multiples facettes fait ressortir plusieurs fonctions de travail : caméraman, preneuse ou preneur de son, monteuse ou monteur – image, technicienne ou technicien d'entretien et de réparation, etc. Il arrive qu'une fonction n'est présente que dans un milieu, tandis que d'autres fonctions s'inscrivent dans plusieurs; par exemple, une technicienne ou un technicien de transfert ne travaille qu'en cinéma, au moment de la postproduction, alors qu'une technicienne ou un technicien d'entretien est présent dans tous les milieux de travail, peu importe la phase de l'événement.

De plus, les tâches sous-jacentes à ces fonctions diffèrent souvent d'un milieu à l'autre. L'exécution de ces tâches dépend de bien des facteurs : le milieu de travail, la taille de l'entreprise, la région, etc. À titre d'exemple, la ou le caméraman dans un studio de télévision situé dans un grand centre urbain n'exécute pas des tâches totalement identiques à celles de la ou du caméraman en journalisme électronique ou de la ou du caméraman en cinéma. Ces distinctions, assez importantes pour être notées, sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Les participantes et les participants ont précisé que certains milieux et certaines fonctions sont peu accessibles à la personne qui débute dans la profession. Il en est ainsi du cinéma qui, bien que très attirant, offre peu de possibilités d'engagement aux nouvelles et nouveaux diplômés. Des renseignements à ce sujet sont présentés à la rubrique 2.4.

Certaines personnes ont insisté sur l'importance de l'informatique dans l'exercice de la profession. Après quelques réflexions, les participantes et les participants en sont venus à considérer le matériel informatique comme un outil de travail et ils se sont entendus sur son omniprésence dans tous les milieux. Par ailleurs, un participant souligne l'importance de bien connaître les réseaux et leurs protocoles pour être en mesure d'exécuter correctement certaines tâches.

D'autres personnes s'interrogeaient sur la place du multimédia à l'intérieur du tableau. Quelques discussions ont permis de préciser que le multimédia s'intègre dans le concept de l'audiovisuel pris au sens large et qu'il ne constitue donc pas un concept différent en soi. Le multimédia est ainsi présent partout.

Enfin, l'analyse vise à mettre en évidence la richesse de chacun des milieux. Ainsi, le tableau ci-après présente une vue d'ensemble de cette analyse et il est suivi de renseignements relatifs à chaque milieu. Ces renseignements sont les suivants : présentation générale, fonctions, tâches, opérations, conditions de réalisation et critères de performance.

PRÉPRODUCTION

MILIEUX CHAMPS D'INTERVENTION	RADIO	TÉLÉVISION	ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES	CINÉMA ET VIDÉO	INSTITUTIONS
IMAGE		<ul style="list-style-type: none"> • Éclairagiste • Aiguilleuse ou aiguilleur (image) • Caméraman • Monteuse ou monteur (image) • Directrice ou directeur technique vidéo • Infographiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairagiste • Chef électricienne ou chef électricien • Directrice ou directeur technique vidéo • Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie • Chargée ou chargé de projet technique • Gréreuse ou gréreur 		<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien en audiovisuel • Technicienne ou technicien chargé de projet
SON	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes 	<ul style="list-style-type: none"> • Audioman • Bruiteuse ou bruiteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène • Assistante ou assistant de la sonorisatrice ou du sonorisateur de salle ou de scène • Preneur ou preneuse de son 	<ul style="list-style-type: none"> • Preneuse ou preneur de son 	
ENTRETIEN ET RÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien

PRODUCTION

MILIEUX CHAMPS D'INTERVENTION	RADIO	TÉLÉVISION	ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES	CINÉMA ET VIDÉO	INSTITUTIONS
IMAGE		<ul style="list-style-type: none"> • Éclairagiste • Aiguilleuse ou aiguilleur (image) • Caméraman • Infographiste • Technicienne ou technicien aux installations • Contrôleuse ou contrôleur de l'image • Machiniste vidéo • Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairagiste • Chef électricienne ou chef électricien • Caméraman • Aiguilleuse ou aiguilleur (image) • Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie • Préposée ou préposé à l'audiovisuel • Gréreuse ou gréeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistante ou assistant • Éclairagiste • Chef électricienne ou chef électricien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien en audiovisuel • Technicienne ou technicien chargé de projet • Photographe • Technicienne ou technicien aux installations • Technicienne ou technicien au filage
SON	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes 	<ul style="list-style-type: none"> • Audioman • Perchiste • Bruiteuse ou bruiteur • Technicienne ou technicien à la mise en ondes 	<ul style="list-style-type: none"> • Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène • Technicienne ou technicien du son : salle ou scène • Projectionniste • Preneuse ou preneur de son • Technicienne ou technicien à la mise en ondes 	<ul style="list-style-type: none"> • Preneuse ou preneur de son • Perchiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Preneuse ou preneur de son

PRODUCTION (suite)

MILIEUX CHAMPS D'INTERVENTION	RADIO	TÉLÉVISION	ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES	CINÉMA ET VIDÉO	INSTITUTIONS
ENTRETIEN ET RÉPARATION	<ul style="list-style-type: none">• Technicienne ou technicien d'entretien	<ul style="list-style-type: none">• Technicienne ou technicien d'entretien	<ul style="list-style-type: none">• Technicienne ou technicien d'entretien	<ul style="list-style-type: none">• Technicienne ou technicien d'entretien	<ul style="list-style-type: none">• Technicienne ou technicien d'entretien

POSTPRODUCTION

MILIEUX CHAMPS D'INTERVENTION	RADIO	TÉLÉVISION	ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES	CINÉMA ET VIDÉO	INSTITUTIONS
IMAGE		<ul style="list-style-type: none"> • Monteuse ou monteur (image) • Infographiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Monteuse ou monteur (image) 	<ul style="list-style-type: none"> • Monteuse ou monteur (image) • Projectionniste • Technicienne ou technicien de laboratoire • Assistante ou assistant 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien en audiovisuel • Technicienne ou technicien chargé de projet • Technicienne ou technicien aux installations
SON	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes 	<ul style="list-style-type: none"> • Monteuse ou monteur (son) 	<ul style="list-style-type: none"> • Monteuse ou monteur (son) • Mixeuse ou mixeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Preneuse ou preneur de son • Monteuse ou monteur (son) • Mixeuse ou mixeur • Technicienne ou technicien de salle des machines • Technicienne ou technicien de transfert • Technicienne ou technicien de réseau numérique 	
ENTRETIEN ET RÉPARATION	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien d'entretien

RADIO

Présentation générale

Caractéristiques

En radio, la phase de production correspond à la mise en ondes.

Fonctions

- 1 Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes.
- 2 Technicienne ou technicien d'entretien.

RADIO

Fonction 1 : Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Effectuer la prise de son.
 - Ajuster le microphone.
 - Ajuster les écouteurs.
 - Ajuster l'acoustique.
- 2 Procéder à l'enregistrement.
 - Faire fonctionner la console.
 - Traiter les signaux à l'aide de l'ordinateur.
 - Enregistrer les commerciaux et les émissions spéciales.
 - Accueillir la cliente ou le client.
 - Diriger la personne vers le service commercial.
 - Rassurer la cliente ou le client.
 - Suivre la feuille de route.
 - Préserver l'image sonore de la station.
- 3 Assurer la mise en ondes.
 - Faire fonctionner la console.
 - Programmer le serveur pour la diffusion.
 - Répondre au téléphone durant les émissions de ligne ouverte.
 - Rejoindre les personnes-ressources.
 - Accueillir les invitées et les invités, les installer et les rassurer.
 - Rediffuser des parties d'émission.
- 4 Vérifier le « bavard » (appareil servant à l'enregistrement des émissions en ondes, 24 heures par jour).

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien aux opérations et à la mise en ondes exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Le travail assis, dans un studio insonorisé, pendant de nombreuses heures, caractérise son environnement professionnel. Le fait d'être en direct occasionne un niveau de stress élevé.</p>	<p>La personne doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Gérer son stress.▪ Exécuter différentes activités en même temps.▪ Lire l'anglais.▪ Assurer un bon contrôle de la qualité.

RADIO

Fonction 1 : Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Des risques de surdit� dus � une �coute prolong�e sont possibles.</p> <p>Les consignes n�cessaires � l'�xecution des t�ches sont fournies par la repr�sentante commerciale ou le repr�sentant commercial, par la directrice ou le directeur des programmes ou par l'assistante ou l'assistant.</p> <p>Les documents utilis�s sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ manuels de fonctionnement de l'�quipement;▪ journal de bord. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'�quipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ console audio;▪ tourne-disques;▪ magn�tophones;▪ microphones;▪ �couteurs;▪ t�l�phone;▪ ordinateur et c�d�roms.	<p>Elle doit aussi �tre minutieuse et pr�cise.</p>

RADIO

Fonction 2 : Technicienne ou technicien d'entretien

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Contribuer à la production d'émissions hors studio, dans une unité mobile.
 - Repérer les lieux.
 - Choisir les moyens de télécommunication.
 - Choisir l'équipement.
- 2 Réparer l'équipement dont l'émetteur à haute puissance.
 - Prendre connaissance du rapport.
 - Analyser la nature du problème.
 - Rencontrer les personnes, s'il y a lieu.
 - Commander des pièces de rechange.
 - Effectuer la réparation.
 - Assembler des connecteurs.
 - Souder des composants.
 - Assurer le suivi.
 - Communiquer avec les techniciennes et les techniciens aux opérations.
- 3 Implanter un nouvel équipement.
 - Analyser les besoins.
 - Consulter les techniciennes et les techniciens aux opérations.
 - Choisir l'équipement ou le suggérer.
 - Prendre contact avec les fournisseurs et les sous-traitants.
 - Voir au respect de l'échéancier.
 - Superviser des ressources humaines.
 - Rédiger des rapports.
 - Produire des schémas techniques et des plans.
 - Utiliser un logiciel de dessin technique.
 - Exécuter le projet.
- 4 Évaluer un équipement.
 - Utiliser les instruments de mesure.
 - Remplir la fiche d'évaluation.
 - Produire un rapport.
- 5 Installer de l'équipement.
 - Procéder à la mise en place.
 - Superviser le personnel de sous-traitance.
 - Assurer la mise en service (livraison d'un projet clé en main).

RADIO

Fonction 2 : Technicienne ou technicien d'entretien (*suite*)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 6 Procéder à la calibration.
 - Prendre connaissance de l'historique de l'équipement.
 - Suivre les directives au moment d'utiliser des instruments de mesure.
 - Mettre à jour le calendrier d'entretien préventif.
 - Rédiger le rapport de certification.
- 7 Assurer l'entretien préventif.
 - Suivre le calendrier d'entretien de l'entreprise.
 - Détecter des problèmes potentiels.
- 8 Assurer la maintenance du parc informatique du Service de la production.
 - Participer à la conception du réseau informatique.
 - Installer le câblage.
 - Installer des logiciels et procéder à la configuration.
 - Assurer la formation aux utilisatrices et aux utilisateurs.
 - Assurer l'entretien.
- 9 Assurer la formation du personnel d'entretien et du personnel affecté aux opérations.
 - Rédiger un plan de formation.
 - Donner la formation.
 - Évaluer le personnel.
- 10 Participer à la recherche et au développement.
 - Modifier des appareils ou des systèmes en fonction de besoins précis.
 - Faire la mise à jour des manuels et du plan.
- 11 Assurer la maintenance du parc informatique du Service de l'administration.
 - Faire l'entretien.
 - Prendre contact avec les clientes et les clients.
 - Faire fonctionner et réparer l'équipement.

RADIO

Fonction 2 : Technicienne ou technicien d'entretien *(suite)*

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien d'entretien exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ horaire variable, soit le jour ou la nuit, la semaine ou la fin de semaine; ▪ possibilité de remplir sa fonction dans d'autres pays. <p>Les risques pour la santé et la sécurité sont liés aux aspects ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manipulation d'équipement lourd; ▪ présence de haut voltage; ▪ stress. <p>La personne doit suivre des cours de réanimation cardio-respiratoire et de sécurité en milieu de travail.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la supérieure ou le supérieur.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels des fabricants; ▪ bases de données sur les pièces et le matériel. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ outils manuels tels que pinces, tournevis, etc.; ▪ instruments de mesure pour effectuer des tests électriques, électroniques et mécaniques; ▪ ordinateurs. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résoudre des problèmes complexes. ▪ Gérer son stress. ▪ Analyser des situations. ▪ Documenter et annoter des plans. ▪ Communiquer en français et en anglais, tant oralement que par écrit. ▪ Utiliser l'équipement. ▪ Établir des contacts avec des personnes ayant une image de soi assez forte. ▪ Travailler dans un environnement Windows, UNIX, etc. <p>La dextérité est nécessaire à l'exécution correcte des activités.</p> <p>La personne doit posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme; ▪ minutie; ▪ patience; ▪ polyvalence. <p>Des connaissances concernant le fonctionnement de l'équipement sont nécessaires.</p> <p>Il est difficile pour les personnes daltoniennes d'effectuer certaines des tâches.</p> <p>Une bonne santé permet de résister au stress et d'exécuter les différentes activités.</p>

TÉLÉVISION

Présentation générale

Caractéristiques

Dans le milieu de la télévision, les trois phases de la réalisation d'un événement comprennent les aspects suivants :

Préproduction	Cette phase comprend le repérage technique, les rencontres avec l'équipe chargée de la réalisation et la préparation générale.
Production	Cette phase inclut l'installation de l'équipement, le tournage de l'émission (en direct ou non) et le démontage de l'installation.
Postproduction	Cette phase est celle du montage.

Fonctions

- 1 Éclairagiste
- 2 Aiguilleuse ou aiguilleur (image)
- 3 Caméraman
- 4 Monteuse ou monteur (image)
- 5 Directrice ou directeur technique vidéo
- 6 Infographiste
- 7 Technicienne ou technicien aux installations
- 8 Contrôleuse ou contrôleur d'image
- 9 Machiniste vidéo
- 10 Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie
- 11 Audioman
- 12 Bruiteuse ou bruiteur
- 13 Perchiste
- 14 Monteuse ou monteur (son)
- 15 Technicienne ou technicien à la mise en ondes
- 16 Technicienne ou technicien d'entretien*.

* La fonction de technicienne ou technicien d'entretien n'est pas présentée dans cette section; dans ce cas-ci, elle s'apparente cependant à celle qui est présentée pour le milieu de la radio.

TÉLÉVISION

Fonction 1 : Éclairagiste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Concevoir un plan d'éclairage en fonction de l'ambiance désirée par la production.
- 2 Choisir l'équipement.
- 3 Superviser l'installation et l'ajustement des projecteurs.
 - S'assurer que le montage est conforme aux plans et qu'il correspond aux demandes de la production.
 - S'assurer de la conformité aux normes télévisuelles et vidéo.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'éclairagiste exécute sa tâche individuellement ou en équipe, en étroite collaboration avec la réalisatrice ou le réalisateur.</p> <p>Elle ou il travaille autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ texte de l'émission;▪ feuilles de route.	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de diffusion vidéo, les normes d'électricité et de construction et l'échéancier.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Superviser le travail des membres de l'équipe.▪ Gérer son stress.▪ Réagir rapidement.▪ Manifester le sens artistique, de la créativité et de l'imagination.▪ Manifester du leadership. <p>Une bonne condition physique facilite l'exécution des activités.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 2 : Aiguilleuse ou aiguilleur (image)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Préparer un plan de branchement.
 - Prévoir les raccordements afin d'aiguiller les entrées.
- 2 Calibrer les entrées vidéo.
 - Vérifier toutes les entrées de l'aiguilleur à l'aide de l'oscilloscope (magnétoscope, caméra, truqueur électronique et synthétiseur d'écriture).
- 3 Aiguiller.
 - Procéder à des coupures et produire des mixtes et des effets pour les différentes entrées, selon les directives de la réalisatrice ou du réalisateur.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'aiguilleuse ou l'aiguilleur, de même que l'aiguilleuse monteuse ou l'aiguilleur monteur, exécutent leur tâche en équipe; elles ou ils sont supervisés par la réalisatrice ou le réalisateur.</p> <p>Elles ou ils travaillent dans un studio ou dans une unité mobile.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont inscrites sur la feuille de route ou proviennent du découpage fourni par la réalisatrice ou le réalisateur.</p> <p>Le manuel de fonctionnement de l'aiguilleur est utilisé.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aiguilleur analogique ou numérique; ▪ magnétoscope; ▪ amplificateur; ▪ oscilloscope; ▪ vecteurscope; ▪ truqueur vidéo numérique; ▪ générateur de caractères; ▪ autre équipement relié à la console. 	<p>Les personnes doivent respecter les règles de santé et de sécurité et les normes vidéo.</p> <p>Elles doivent démontrer qu'elles possèdent les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagir rapidement en situation normale ou d'urgence. ▪ Manifester le sens de l'observation. ▪ Manifester le sens artistique. ▪ Exécuter plusieurs activités en même temps. ▪ Gérer leur temps. <p>Elles doivent posséder de bonnes connaissances techniques.</p> <p>Elles doivent posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme; ▪ concentration.

TÉLÉVISION

Fonction 3 : Caméraman

Tâches, opérations et sous-opérations

En studio

- 1 Vérifier l'équipement.
 - Vérifier la colonne (niveau d'air) et la tension de la tête.
 - Équilibrer la caméra.
 - Ajuster les manettes.
 - Ajuster le viseur.
 - Ajuster le foyer optique arrière.
 - Vérifier les commandes du zoom et du foyer.
- 2 Procéder à des tests d'intercommunication avec la régie ainsi qu'à des tests de retour image.
- 3 Effectuer la prise de vue.
 - Faire le cadrage et les mouvements demandés : pan à droite, pan à gauche, pan en haut, pan en bas, zoom avant, zoom arrière, travelling droit ou gauche et travelling avant ou travelling arrière.
 - Effectuer la mise au point.

À l'extérieur

- 1 Installer le trépied.
 - Vérifier la hauteur et le niveau.
- 2 Installer la caméra.
 - La mettre sur le trépied.
- 3 Faire les ajustements de la caméra.
 - Ajuster le foyer optique arrière.
 - Ajuster le viseur.
 - Ajuster la lentille.
 - Ajuster la couleur : blanc et noir.
 - Ajuster le niveau sonore.
 - Ajuster le code temporel.
- 4 Préparer la cassette de tournage.
 - Enregistrer les barres couleurs.

TÉLÉVISION

Fonction 6 : Caméraman (suite)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 5 Manipuler la caméra.
- Faire le cadrage.
 - Effectuer les mouvements.
 - Effectuer la mise au point.

Il existe aussi des caméras dites de journalisme électronique (« J.E. »). Comme ces caméras incluent le son et l'éclairage, la personne doit avoir des notions d'éclairage pour les faire fonctionner correctement. On trouve également des caméramans-monteurs.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La ou le caméraman exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome ou sous la supervision de la réalisatrice ou du réalisateur.</p> <p>Elle ou il peut travailler dans n'importe quel environnement.</p> <p>Les maux de dos et les problèmes aux jambes, aux bras et aux yeux sont fréquents.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur ou par le personnel de production.</p> <p>Le manuel de fonctionnement de la caméra est nécessaire ainsi que des ouvrages sur le cinéma, la photographie et la théorie de la composition de l'image.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ caméra analogique ou numérique; ▪ trépieds « Steady CAM », « Jib », etc.; ▪ filtre, lentilles, viseur, manette, etc. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et s'assurer d'avoir une posture appropriée. Elle doit aussi respecter les normes vidéo et les règles artistiques de composition de l'image.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester du sens artistique, de la sensibilité et de la créativité. ▪ Prendre l'initiative. ▪ Avoir le sens de l'observation. ▪ Assurer la propreté de son équipement. <p>Elle doit posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme; ▪ concentration; ▪ maîtrise de soi; ▪ patience. <p>La dextérité et une bonne condition physique sont nécessaires à l'exécution des activités, et ce, d'autant plus que la personne peut rester longtemps immobile.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 4 : Monteuse ou monteur (image)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Rencontrer la réalisatrice ou le réalisateur ou les clientes ou les clients.
 - Faire des suggestions au regard du son et des images.
- 2 Effectuer une recherche d'effets visuels.
 - Procéder à la numérisation des rubans magnétoscopiques.
- 3 Procéder au montage hors ligne (basse résolution).
 - Faire fonctionner un système de montage.
 - Utiliser un logiciel de traitement de l'image.
 - Choisir les effets visuels.
 - Cataloguer les images.
- 4 Procéder au titrage.
 - Importer des images (infographiques).
- 5 Exporter des séquences vidéo pour produire des effets spéciaux.
- 6 Procéder au mixage sonore.
 - Importer des musiques.
- 7 Assurer le montage en ligne (haute résolution).
- 8 Procéder à l'étalonnage.
- 9 Enregistrer le produit final sur différents supports.
- 10 Rédiger les rapports suivants : d'évaluation technique, relatifs aux problèmes et de déroulement des opérations.
- 11 Participer à la formation du nouveau personnel.

TÉLÉVISION

Fonction 4 : Monteuse ou monteur (image) (suite)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La monteuse ou le monteur (image) exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail pendant de longues heures dans un local exigü, climatisé, sans fenêtres, sombre et bruyant; ▪ travail en position assise. <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur ou par la cliente ou le client.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ manuel de référence des typographies; ▪ plan de branchement du système; ▪ dictionnaire. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ équipement d'enregistrement et de lecture de signal vidéo analogique ou numérique; ▪ système de montage linéaire ou non linéaire; ▪ instruments de mesure audio et vidéo; ▪ ordinateur, logiciels de traitement de l'image et Internet. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et s'assurer de l'ergonomie de son poste de travail. Elle doit aussi respecter les standards.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester de la créativité et de l'imagination. ▪ Manifester de l'ouverture d'esprit. ▪ Prendre l'initiative. ▪ Utiliser correctement le Web. <p>Une bonne acuité visuelle, de la mémoire visuelle et auditive ainsi que la capacité de concentration sont nécessaires à l'exécution correcte des activités.</p> <p>La patience est une qualité importante.</p> <p>Il est difficile pour les personnes daltoniennes d'effectuer certaines des tâches.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 5 : Directrice ou directeur technique vidéo

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Assurer le service à la clientèle.
 - S'enquérir des attentes de la cliente ou du client et y répondre.
- 2 Concevoir la disposition de l'équipement.
 - Choisir l'équipement.
 - Préparer le plan.
- 3 Assurer la supervision de la production.
 - Gérer du personnel.
 - S'assurer que les équipes et le matériel sont correctement déployés.

La directrice ou le directeur technique vidéo peut aussi être considéré comme étant une chargée ou un chargé de projet. Elle ou il doit posséder des notions d'entretien afin de ne pas paniquer en situation d'urgence.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La directrice ou le directeur technique vidéo exécute sa tâche individuellement ou en équipe. Elle ou il établit le pont entre les demandes de la cliente ou du client et les réalités techniques actuelles.</p> <p>Elle ou il travaille dans son bureau, en régie vidéo ou dans une salle de spectacle.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ devis de la cliente ou du client; ▪ plan des installations permanentes; ▪ feuilles de route. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ordinateur; ▪ téléphone. 	<p>La personne doit respecter les exigences de la cliente ou du client.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester du leadership. ▪ Faire preuve d'entregent. ▪ Avoir de la vivacité d'esprit. ▪ Avoir un bon esprit de synthèse. ▪ Communiquer en français et en anglais. <p>L'acuité visuelle est importante.</p> <p>Elle doit posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme; ▪ patience; ▪ ponctualité.

TÉLÉVISION

Fonction 6 : Infographiste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Créer des logos et des titrages.
 - Rencontrer la cliente ou le client.
 - Utiliser un plan de travail.
 - Numériser des images en utilisant différentes sources analogiques ou numériques.
 - Traiter les images et faire de l'animation 2D et 3D.
 - Utiliser des logiciels afin de modifier des images.
 - Gérer les fichiers et les bases de données.
 - Utiliser un ordinateur, un numériseur et une caméra.
 - Faire le raccordement du contrôle vidéo.
 - Lire des plans.
 - Diffuser les produits.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'infographiste exécute sa tâche individuellement, de façon autonome.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail pendant de longues heures dans un local exigü, climatisé, sans fenêtres, sombre et bruyant. ▪ travail en position assise. <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur, la supérieure ou le supérieur ou la cliente ou le client.</p> <p>Le manuel d'utilisation du logiciel de même que des publications sur l'infographie sont utilisés.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et s'assurer de l'ergonomie de son poste de travail.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire et interpréter des signaux vidéo. ▪ Manifester le sens artistique. <p>La patience est de rigueur.</p> <p>Le travail doit être exempt de fautes d'orthographe.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 6 : Infographiste (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ caméra;▪ ordinateur et disque rigide externe grande capacité;▪ numériseur;▪ instruments de mesure vidéo pour le contrôle d'image et moniteur de référence;▪ générateur de caractères;▪ baies de raccordement.	

TÉLÉVISION

Fonction 7 : Technicienne ou technicien aux installations

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Installer l'équipement en fonction des plans et des devis.
 - Assembler les connecteurs.
 - Souder.
- 2 Passer les câbles et les identifier.
- 3 Démonter les anciennes installations.
- 4 Relier le câblage aux baies de raccordement.
 - Respecter le code de couleurs.

Il est possible pour une débutante ou un débutant de commencer à ce titre.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien aux installations exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ horaire variable, travail de jour ou de nuit, la semaine ou la fin de semaine; ▪ possibilités de remplir sa fonction dans d'autres pays. <p>La manipulation d'équipement lourd comporte des risques pour la santé et la sécurité de même que l'utilisation des outils manuels et électriques.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la supérieure ou le supérieur ou la personne chargée du projet.</p> <p>Un exemplaire de la procédure d'installation de même que des plans de l'édifice sont utilisés.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bricoler. ▪ Communiquer en français et en anglais. ▪ Analyser. ▪ Interpréter des plans et les corriger. <p>Elle doit posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ minutie; ▪ patience; ▪ polyvalence. <p>La dextérité est nécessaire à l'exécution correcte des activités. De plus, il est difficile pour les personnes daltoniennes d'effectuer certaines des activités.</p> <p>Il est nécessaire d'avoir une force physique suffisante.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 8 : Contrôleuse ou contrôleur de l'image

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Brancher les caméras.
- 2 Faire les ajustements des caméras afin d'obtenir une colorimétrie identique.
 - Iris – Diminuer ou augmenter l'ouverture selon les plans fournis par l'éclairagiste.
 - Noir et blanc.
 - Température de la couleur.
 - Synchronisation.
 - Format de l'image : 4 : 3 – 16 : 9.
 - Couleur.
 - Texture de l'image – Il faut choisir le filtre pour la référence relative à la lumière.
- 3 S'occuper de la diathèque.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La contrôleuse ou le contrôleur de caméra exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome, mais en étroite collaboration avec l'éclairagiste.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail en studio ou dans une unité mobile, dans un espace restreint, sombre et à température contrôlée; ▪ longues heures de travail, la semaine ou la fin de semaine. <p>Les consignes écrites ou orales nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur.</p> <p>Le manuel de référence de la caméra, le manuel de la répartitrice ou du répartiteur de même que des plans sont utilisés.</p> <p>Il est nécessaire de disposer d'une unité de contrôle de caméra et de moniteurs.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les mires de réglage et la procédure établie.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer son stress, principalement durant les émissions en direct. ▪ Faire preuve de constance et effectuer des ajustements conformes tout au long de l'émission. ▪ S'adapter et faire preuve de polyvalence. ▪ Communiquer en français et en anglais. <p>Une excellente acuité visuelle est essentielle.</p> <p>La patience, la concentration et le souci du détail sont considérés comme des qualités importantes.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 9 : Machiniste vidéo

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Transporter et installer l'équipement vidéo.
 - Monter la caméra.
 - Installer le câblage vidéo.
 - Installer les moniteurs vidéo et procéder aux branchements.
- 2 Aider l'assistante ou l'assistant du son.
 - Aider à l'installation du câblage audio.
 - Aider à l'installation du matériel audio.
- 3 Collaborer à l'installation de l'unité mobile.
 - Sortir l'équipement.
 - Installer les marche-pieds et autres accessoires.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La ou le machiniste vidéo exécute sa tâche en équipe, sous la supervision de la directrice ou du directeur technique ou de la technicienne ou du technicien aux installations.</p> <p>Elle ou il peut travailler dans différents milieux.</p> <p>Ses consignes de travail sont fournies par le personnel de production.</p> <p>Elle ou il applique les normes relatives à l'équipement installé.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les normes d'installation et l'échéancier.</p> <p>La dextérité manuelle, l'efficacité et la débrouillardise sont jugées nécessaires.</p> <p>Il convient d'être en bonne condition physique pour exécuter les différentes activités.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 10 : Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Enregistrer les émissions.
- 2 Préparer les rubans.
 - Procéder au positionnement temporel.
 - Placer les cassettes dans les magnétoscopes appropriés.
- 3 Assurer la rediffusion du produit.
- 4 Faire le nettoyage préventif et vérifier les têtes de lecture et d'enregistrement.
- 5 Vérifier le phasage avec l'aiguilleuse ou l'aiguilleur.
- 6 Procéder au montage d'une machine à une autre.
- 7 Produire des copies.
- 8 Archiver.
 - Identifier correctement les rubans.
 - Produire un rapport concernant les problèmes.

Conditions de réalisation	Critères de performance
L'opératrice ou l'opérateur à la magnétoscopie exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome. La personne travaille pendant de longues heures, dans un local climatisé, sans fenêtres et sous un éclairage tamisé. Les consignes sont inscrites sur la feuille de route. Le manuel de fonctionnement de l'équipement est utilisé.	La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et s'assurer de l'ergonomie de son poste de travail. Elle doit aussi respecter les standards. Elle doit également être organisée et en mesure de gérer son stress. La minutie, la polyvalence et la patience sont jugées importantes.

TÉLÉVISION

Fonction 10 : Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ magnétoscopes dont des magnétoscopes numériques dotés de la fonction de ralentissement;▪ moniteur vidéo de référence;▪ répartiteur audiovisuel;▪ instruments de mesure;▪ serveur numérique (vidéo);▪ baies de raccordement.	

TÉLÉVISION

Fonction 11 : Audioman

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Planifier les raccordements de l'équipement.
 - Concevoir le plan de l'emplacement de l'équipement : microphones, haut-parleurs, etc.
- 2 Procéder au traitement du signal audio.
 - Faire fonctionner la console.
 - Reproduire le son stéréo.
- 3 Procéder au mixage.
 - Effectuer les branchements nécessaires.
 - Communiquer avec la ou le perchiste et la monteuse ou le monteur (son).
- 4 Procéder à l'enregistrement.
 - Faire fonctionner le support utilisé pour l'archivage.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'audioman exécute sa tâche en équipe, de façon autonome.</p> <p>Elle ou il travaille dans un espace restreint et sombre, pendant de longues heures. Il arrive parfois qu'elle ou il effectue ses activités à l'étranger.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur ou par l'assistante ou l'assistant.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ plan des lieux et de l'installation. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ audio : console, microphones, haut-parleurs, magnétoscope, etc; ▪ ordinateur. 	<p>La personne doit être en mesure de bien gérer son stress et être alerte.</p> <p>Elle doit aussi être polyvalente c'est-à-dire pouvoir utiliser différentes sortes d'équipement et s'adapter à des lieux variés et aux divers styles musicaux.</p> <p>L'acuité sonore est essentielle.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 12 : Bruiteuse ou bruiteur

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Produire des effets sonores.
 - Rencontrer la cliente ou le client.
 - Effectuer une recherche de son.
 - Enregistrer des bruits.
 - Utiliser un échantillonneur.
 - Communiquer avec l'audioman.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La bruiteuse ou le bruiteur exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Elle ou il travaille dans un espace restreint, pendant plusieurs heures chaque jour.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la réalisatrice ou le réalisateur, l'audioman ou la cliente ou le client.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ base de données; ▪ plan maison. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ système de montage; ▪ magnétoscope; ▪ appareil d'enregistrement audio numérique. 	<p>La personne doit respecter les standards.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer son stress. ▪ Avoir de l'ouverture d'esprit. ▪ Manifester le sens de la créativité. ▪ Se concentrer. <p>L'acuité auditive est essentielle.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 13 : Perchiste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Manipuler la perche.
 - S'assurer que le matériel est approprié et en état de fonctionner.
 - Placer le microphone en fonction de l'action, des dialogues, de la perspective de la ou des caméras, du cadrage et de la lumière (ombrages indésirables).

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La ou le perchiste exécute sa tâche en étroite collaboration avec une équipe.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la preneuse ou le preneur de son. Le scénario est également fourni.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ perche;▪ microphones et accessoires;▪ émetteur et récepteur;▪ câbles.	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mémoriser un scénario, des dialogues ou un découpage.▪ S'imposer de façon courtoise.▪ Organiser correctement le câblage.▪ Manipuler soigneusement le matériel. <p>Des gestes précis et efficaces sont nécessaires.</p> <p>Une bonne forme physique facilite l'exécution des différentes activités.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 14 : Monteuse ou monteur (son)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Rechercher des effets sonores.
- 2 Numériser les sources sonores.
 - Chercher la source sonore sur un support magnétique ou un disque compact.
- 3 Procéder selon la feuille de route.
- 4 Effectuer le montage en utilisant un système de montage audio tel que « AVID » ou « DOWN » ou un autre système.
- 5 Rencontrer la réalisatrice ou le réalisateur ou la cliente ou le client.
- 6 Réajuster la bande de fréquence.
 - Corriger le signal audio.
- 7 Enregistrer le produit final sur différents supports.
- 8 Faire approuver le produit par la cliente ou le client.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La monteuse ou le monteur (son) exécute sa tâche individuellement ou en équipe, de façon autonome.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail en milieu restreint et sombre; ▪ longues heures en position assise. <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la supérieure ou le supérieur ou la réalisatrice ou le réalisateur.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ base de données; ▪ plan de raccordement et de branchement. 	<p>La personne doit respecter les standards.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester de la créativité et de l'imagination. ▪ Se concentrer. ▪ Prendre l'initiative. <p>La personne doit être patiente.</p> <p>La mémoire auditive est nécessaire.</p>

TÉLÉVISION

Fonction 14 : Monteuse ou monteur (son) (suite)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ appareil de lecture et d'enregistrement audio et vidéo;▪ instrument de mesure audio et vidéo;▪ ordinateur, disque rigide externe grande capacité fixe ou mobile et logiciels de traitement du son.	

TÉLÉVISION

Fonction 15 : Technicienne ou technicien à la mise en ondes

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Assurer la mise en ondes.
 - Procéder selon la feuille de route.
 - Vérifier le matériel de mise en ondes.
 - Envoyer des signaux de référence pour vérifier les liens terrestres et par satellite.
 - Assurer la télésurveillance des émetteurs.
 - Récupérer les événements sur le réseau informatique.
 - Coordonner les actions des fournisseurs de services de transmission de signal.
 - Modifier les événements, si nécessaire.
 - S'assurer du bon fonctionnement du « bavard ».
 - Procéder au décompte du réseau pour que tout soit synchronisé en fonction de l'horloge.
 - Utiliser un système de mise en ondes informatisé : logiciel, liste d'événements, serveur vidéo, etc.
 - S'assurer de la qualité des signaux.

- 2 Acquérir du temps d'antenne.
 - Enregistrer les signaux provenant de l'extérieur.
 - Assurer la coordination de l'alimentation en signal par satellite.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien à la mise en ondes exécute sa tâche individuellement.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail dans un local climatisé, sans fenêtres, devant de nombreux moniteurs; ▪ position assise pendant plusieurs heures. <p>Les consignes sont inscrites sur la feuille de route et il convient que la personne soit en contact avec la régie centrale.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et s'assurer d'avoir une chaise ergonomique. Elle doit aussi respecter les standards.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire et analyser un signal audio ou vidéo. ▪ Communiquer clairement avec la régie centrale. ▪ Avoir le sens de l'organisation. ▪ Gérer son stress.

TÉLÉVISION

Fonction 15 : Technicienne ou technicien à la mise en ondes (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les feuilles de route de même que des dictionnaires sont utilisés.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ instruments de mesure pour effectuer le contrôle de la qualité;▪ moniteur vidéo de référence;▪ répartiteur audio, vidéo et de contrôle;▪ générateur d'écritures;▪ baies de raccordement.	

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Présentation générale

Caractéristiques

Dans le milieu du spectacle et des événements, les trois phases d'exécution d'un projet comprennent les aspects suivants :

Préproduction	Cette phase comprend l'installation de l'équipement, les répétitions avant le début du spectacle, etc.
Production	Cette phase englobe exclusivement la tenue du spectacle même; c'est le spectacle en direct.
Postproduction	Cette phase est celle du démontage des installations; elle comprend parfois des enregistrements.

Un spectacle de deux heures nécessite parfois une semaine d'installation. De plus, durant les tournées, les phases décrites ci-dessus se succèdent dans chaque lieu de travail.

Fonctions

- 1 Éclairagiste
- 2 Chef électricienne ou chef électricien
- 3 Directrice ou directeur technique vidéo
- 4 Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie
- 5 Caméraman
- 6 Aiguilleuse ou aiguilleur (image)
- 7 Chargée ou chargé de projet technique
- 8 Préposée ou préposé à l'audiovisuel
- 9 Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène
- 10 Technicienne ou technicien du son (salle ou scène)
- 11 Projectionniste
- 12 Technicienne ou technicien d'entretien
- 13 Monteuse ou monteur (image)*
- 14 Preneuse ou preneur de son*
- 15 Monteuse ou monteur (son)*
- 16 Technicienne ou technicien à la mise en ondes*
- 17 Gréreuse ou gréeur*

- * Cinq fonctions sont absentes de cette section : la fonction de gréuse ou gréeur n'a pas été décrite par les participantes et les participants, tandis que les fonctions suivantes n'ont pu être présentées faute de temps : monteuse ou de monteur (image), preneuse ou preneur de son, monteuse ou monteur (son) et technicienne ou technicien à la mise en ondes. Ces fonctions ressemblent à celles qui sont présentées à la rubrique Télévision.

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 1 : Éclairagiste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Concevoir un plan d'éclairage à partir d'un concept fourni par la cliente ou le client.
- 2 Faire fonctionner une console d'éclairage.
 - La configurer.
- 3 Superviser des travaux.
 - Vérifier l'installation.
 - Vérifier le foyer.
 - Vérifier la disposition de l'équipement.
 - Vérifier le démontage.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'éclairagiste exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>Son environnement professionnel se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ salles de spectacle ou de répétition sombres; ▪ longues heures de travail. <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels des fabricants; ▪ feuilles de route; ▪ devis de la cliente ou du client; ▪ référence au code temporel. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ console; ▪ projecteur; ▪ gradateur; ▪ crochets pour les projecteurs. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les normes du bâtiment et les exigences de la cliente ou du client.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir un bon esprit de synthèse. ▪ Communiquer en français et en anglais. ▪ Manifester du leadership. <p>Les qualités suivantes sont appréciées : le calme, l'entregent, la patience et la ponctualité.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 2 : Chef électricienne ou chef électricien

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Installer le système d'éclairage traditionnel à lampe.
 - Accrocher les lampes.
 - Effectuer les raccordements.
- 2 Mettre au foyer des projecteurs motorisés.
- 3 Effectuer les vérifications électriques nécessaires.
- 4 Résoudre des problèmes de nature électrique.
 - Diagnostiquer des problèmes.
- 5 Superviser du personnel.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La chef électricienne ou le chef électricien exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ travail à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ dans des salles de spectacles, des bars, des ateliers, etc. <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels des fabricants; ▪ devis de la cliente ou du client; ▪ Code de l'électricité du Québec et documentation de la Commission de la construction du Québec. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les normes du bâtiment et le Code de l'électricité du Québec.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir rapidement. ▪ Communiquer en français et en anglais. ▪ Manifester du leadership. ▪ Avoir l'esprit de synthèse. <p>La patience et le calme sont des qualités recherchées.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 3 : Directrice ou directeur technique vidéo

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Assurer le service à la clientèle.
 - S'enquérir des attentes de la cliente ou du client et y répondre.
- 2 Assurer la conception de la disposition de l'équipement.
 - Choisir l'équipement.
 - Préparer le plan.
- 3 Superviser la production.
 - Gérer du personnel.
 - S'assurer de la disposition appropriée des équipes et du matériel.

Cette personne peut aussi être considérée comme étant une chargée ou un chargé de projet. Elle doit posséder des notions d'entretien afin de ne pas paniquer en situation d'urgence.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La directrice ou le directeur technique vidéo exécute sa tâche individuellement ou en équipe. Elle ou il établit le pont entre les demandes de la cliente ou du client et les réalités techniques actuelles.</p> <p>Elle ou il travaille dans son bureau, en régie vidéo ou en salle de spectacle.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuel de fonctionnement de l'équipement; ▪ devis de la cliente ou du client; ▪ plan des installations permanentes; ▪ feuilles de route. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ordinateur; ▪ téléphone. 	<p>La personne doit respecter les exigences de la cliente ou du client.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester du leadership. ▪ Faire preuve d'entregent. ▪ Avoir de la vivacité d'esprit. ▪ Avoir un bon esprit de synthèse. ▪ Communiquer en français et en anglais. <p>L'acuité visuelle est importante.</p> <p>Le calme, la patience et la ponctualité sont des qualités nécessaires.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 4 : Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Assurer l'enregistrement et la lecture d'une bande vidéo.
 - Installer le magnétoscope.
 - L'ajuster.
 - Le faire fonctionner.
 - Défaire l'installation du magnétoscope.
 - Préparer des rubans.
 - Entretien de l'appareil.
 - Nettoyer les têtes de lecture.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'opératrice ou l'opérateur à la magnétoscopie exécute sa tâche individuellement.</p> <p>Elle ou il travaille dans une régie vidéo.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ manuel de fonctionnement de l'équipement;▪ feuilles de route. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ magnétoscope;▪ bandes magnétiques;▪ moniteur vidéo;▪ appareil de nettoyage et de calibrage.	<p>La personne doit respecter la procédure établie.</p> <p>Elle doit être attentive, en mesure d'agir rapidement et capable de diagnostiquer des problèmes.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 5 : Caméraman

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Capter l'image.
 - Installer la caméra.
 - La calibrer.
 - Faire fonctionner la caméra.
 - Procéder à la mise au foyer.
 - Défaire l'installation de la caméra.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La ou le caméraman exécute sa tâche individuellement.</p> <p>Elle ou il travaille dans différents endroits.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ manuel de fonctionnement de l'équipement;▪ feuilles de route. <p>La technicienne ou le technicien utilise une caméra « Steady CAM », « JIB » ou d'un autre type.</p>	<p>La personne doit respecter les consignes.</p> <p>La dextérité est nécessaire à la bonne exécution des activités.</p> <p>Les qualités suivantes sont appréciées :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ calme;▪ patience;▪ attention. <p>Une bonne santé permet d'exécuter les différentes activités.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 6 : Aiguilleuse ou aiguilleur (image)

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Aiguiller l'image.
 - Installer le système vidéo.
 - Le calibrer.
 - Effectuer les raccordements.
 - Faire fonctionner la console.
 - Démonter ce système.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>L'aiguilleuse ou l'aiguilleur (image) exécute sa tâche individuellement.</p> <p>Elle ou il travaille dans une régie vidéo.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ manuel de fonctionnement de l'équipement;▪ feuilles de route. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ pupitre d'aiguillage;▪ moniteur vidéo;▪ instruments de mesure;▪ truqueur vidéo numérique.	<p>La personne doit respecter la procédure établie.</p> <p>Elle doit agir rapidement, être attentive et être en mesure de poser un diagnostic.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 7 : Chargée ou chargé de projet technique

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Mettre en œuvre une production.
 - Rechercher de l'information.
 - Assurer le repérage technique.
 - Analyser les coûts.
 - Prévoir les ressources humaines.
 - Établir l'échéancier.
 - Établir les liens logistiques entre la cliente ou le client, la productrice ou le producteur, les artistes, les agentes ou agents, les fournisseurs, etc.
 - Prendre des décisions.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les conditions de réalisation et les critères de performance n'ont pu être déterminés faute de temps. Par contre, ils peuvent être similaires à ceux fournis dans la fonction <i>chargée ou chargé de projet technique</i> présentée à la rubrique Institutions.</p>	

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 8 : Préposée ou préposé à l'audiovisuel

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Installer et désinstaller l'équipement audiovisuel.
 - Raccorder les périphériques.
 - Procéder au chargement et au déchargement du camion.
- 2 Assurer le soutien technique.
- 3 Agir à titre de technicienne ou technicien de scène.
 - Faire fonctionner les projecteurs de poursuite.
 - Transférer l'équipement pendant les pauses.
 - Ajuster les projecteurs.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La préposée ou le préposé à l'audiovisuel exécute sa tâche en équipe.</p> <p>Son environnement de travail se caractérise ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ travail à l'intérieur ou à l'extérieur.▪ dans des salles de spectacles, des bars, des ateliers, etc. <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la supérieure ou le supérieur.</p> <p>Les feuilles de route sont utilisées.</p>	<p>La personne doit respecter les consignes.</p> <p>Elle doit adopter une attitude positive, et être ponctuelle, débrouillarde, patiente et calme.</p> <p>Elle doit connaître, de façon sommaire, le fonctionnement de l'équipement audiovisuel et multimédia.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 9 : Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Concevoir un plan de sonorisation.
- 2 S'assurer de la qualité du son dans la salle et du son sur la scène (moniteur).
 - Brancher les régies.
 - Raccorder les différents périphériques.
 - Procéder à des tests de son.
 - Équilibrer l'acoustique.
 - Assurer le mixage.
 - Rassurer les personnes en cause : artistes, agentes ou agents et productrices ou producteurs.
- 3 Capter le son.
 - Effectuer la prise de son multipiste et le mixage final pour la production d'albums et la diffusion télévisuelle, radiophonique ou par Internet.
- 4 Superviser les techniciennes et les techniciens du son.
 - Vérifier le travail d'installation, de disposition et démontage.
 - S'assurer de la qualité de mise au point du système de son.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La sonorisatrice ou le sonorisateur exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>Elle ou il travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ dans une salle de spectacle ou de répétition. <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ feuilles de route; ▪ devis technique; ▪ plan de la conceptrice ou du concepteur; ▪ plan de la salle. <p>Une console, un ordinateur et des périphériques de sonorisation sont nécessaires.</p>	<p>La personne doit agir rapidement et avoir l'esprit de synthèse.</p> <p>Elle doit bien communiquer en français et en anglais.</p> <p>Une bonne acuité auditive est nécessaire à l'exécution des activités.</p> <p>Le calme, la patience, la diplomatie et la vivacité sont des qualités considérées comme étant importantes.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 10 : Technicienne ou technicien du son : salle ou scène

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Installer le système de son (salle et scène).
 - Accrocher l'équipement.
 - Raccorder l'équipement.

- 2 Calibrer les systèmes de son.

- 3 Assister la sonorisatrice ou le sonorisateur.

- 4 Résoudre des problèmes.
 - Diagnostiquer des problèmes.
 - Appliquer un plan d'intervention.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien de son exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>Elle ou il travaille dans différents milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à l'intérieur ou à l'extérieur; ▪ dans une salle de spectacle ou une salle de répétition; ▪ dans des bars; ▪ dans des studios d'enregistrement; ▪ dans un atelier. <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ feuilles de route; ▪ devis de sonorisation; ▪ plan de la salle. <p>L'équipement suivant est utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ amplificateur; ▪ enceintes acoustiques; ▪ microphones; ▪ ordinateur et logiciel. 	<p>La personne doit agir rapidement et avoir un bon esprit de synthèse.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien communiquer en français et en anglais. ▪ Manifester du leadership. <p>Une bonne acuité auditive est nécessaire à l'exécution des activités.</p> <p>Le calme, la ponctualité et la patience sont importants.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 11 : Projectionniste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Installer des projecteurs.
 - Accrocher des projecteurs.
 - Les raccorder.
- 2 Calibrer des projecteurs vidéo et des écrans.
- 3 Démonter les projecteurs.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La ou le projectionniste exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>Elle ou il travaille :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ à l'intérieur ou à l'extérieur;▪ dans une salle de spectacle ou de répétition. <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ manuels de fonctionnement de l'équipement;▪ feuilles de route;▪ devis de la directrice ou du directeur (technique vidéo);▪ plan de la salle. <p>L'équipement suivant est utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ écran vidéo;▪ projecteur.	<p>La personne doit respecter les devis de la directrice ou du directeur technique.</p> <p>La personne doit être minutieuse au moment de disposer et d'aligner des projecteurs.</p> <p>L'acuité visuelle est essentielle.</p>

ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES

Fonction 12 : Technicienne ou technicien d'entretien

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Vérifier le fonctionnement des appareils.
 - Procéder à la mise en service des appareils.
 - Les raccorder au secteur.
- 2 Réparer des appareils.
 - Diagnostiquer le ou les problèmes.
 - Remplacer des pièces défectueuses.
- 3 Assurer le service à la clientèle.
 - Poser un diagnostic à distance.
 - Intervenir sur les lieux.
- 4 Faire des installations fixes.
 - Mettre en place et raccorder les systèmes permanents ou les systèmes temporaires.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien d'entretien exécute sa tâche individuellement, de façon autonome.</p> <p>Elle ou il peut travailler en atelier, dans une salle de spectacle ou de répétition et dans un studio d'enregistrement ou de diffusion.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels de fonctionnement; ▪ devis d'installation; ▪ carnet de travail. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ instruments de mesure et d'étalonnage; ▪ banc de travail; ▪ coffre d'outils. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les consignes et les échéances.</p> <p>Elle doit également avoir l'esprit de synthèse.</p> <p>La dextérité est nécessaire à l'exécution correcte des activités.</p> <p>La courtoisie, la diplomatie, la patience et la minutie sont jugées importantes ainsi que le calme.</p> <p>Les réparations doivent être bien faites.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Présentation générale

Caractéristiques

Dans le milieu du cinéma et de la vidéo, les trois phases de réalisation d'une œuvre comprennent les aspects suivants.

Préproduction	Cette phase, très longue, est celle qui précède le tournage. Peu de techniciennes ou de techniciens en audiovisuel contribuent à cette phase en milieu cinématographique.
Production	Il s'agit du tournage proprement dit. Les techniciennes et les techniciens en audiovisuel peuvent être assistantes ou assistants.
Postproduction	Cette phase également longue est celle du montage. Les personnes peuvent travailler au montage comme tel ou dans les laboratoires.

Plusieurs personnes du milieu du cinéma connaissent peu le domaine de la vidéo.

Fonctions

- 1 Chef électricienne ou chef électricien
- 2 Assistante ou assistant
- 3 Monteuse ou monteur (image) et assistante ou assistant
- 4 Preneuse ou preneur de son
- 5 Monteuse ou monteur (son) et assistante ou assistant
- 6 Mixeuse ou mixeur
- 7 Technicienne ou technicien de salle des machines
- 8 Technicienne ou technicien de transfert
- 9 Technicienne ou technicien de réseau numérique
- 10 Éclairagiste*
- 11 Projectionniste*
- 12 Technicienne ou technicien de laboratoire*
- 13 Perchiste*
- 14 Technicienne ou technicien d'entretien*

* La fonction *technicienne ou technicien de laboratoire* n'a pu être décrite faute de temps. Les autres fonctions s'apparentent à celles que l'on a vues dans les sections précédentes.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 1 : Chef électricienne ou chef électricien

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Superviser l'installation de l'équipement électrique et de l'éclairage.
 - Brancher les projecteurs.
- 2 Manipuler la console d'éclairage.
- 3 Établir les intensités prééclairage sous la supervision de l'éclairagiste ou de la directrice ou du directeur photo.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La chef électricienne ou le chef électricien exécute sa tâche en équipe, sous la supervision de l'éclairagiste.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ concept et plan d'éclairage;▪ manuel de fonctionnement des consoles d'éclairage et d'autres équipements;▪ Code de l'électricité du Québec et documentation de la Commission de la construction du Québec.	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité en général, les règles de sécurité relatives à la suspension de l'équipement, le Code de l'électricité du Québec et les normes vidéo.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faire preuve de débrouillardise.▪ Être capable de réagir correctement en situation d'urgence.▪ Manifester le sens artistique. <p>La courtoisie, le souci du détail et l'efficacité sont des qualités recherchées.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 2 : Assistante ou assistant

Tâches, opérations et sous-opérations

Aide à la ou au caméraman

- 1 Installer une caméra ou participer à son installation.
- 2 Assister la ou le caméraman dans la manipulation de l'appareil.
 - Transporter l'équipement nécessaire au tournage.
 - Tenir le câble de la caméra.
 - Voir à la sécurité de la ou du caméraman.

Opératrice ou opérateur de projecteurs automatisés

- 1 Installer et configurer les projecteurs selon les directives de l'éclairagiste.
- 2 Faire fonctionner les projecteurs.

Aide à l'éclairagiste

- 1 Installer l'équipement d'éclairage.
 - Accrocher ou installer les projecteurs sur les trépieds.
 - Aider à l'ajustement du foyer.
 - Faire les branchements électriques.
- 2 Manipuler les projecteurs de poursuite.
- 3 Ranger l'équipement d'éclairage.

Bien des débutantes et des débutants ont pour tâches d'offrir divers services aux membres de l'équipe de tournage : stationnement, préparation du café, etc.

Conditions de réalisation	Critères de performance
Les assistantes et les assistants exécutent toujours leurs tâches en équipe, sous la supervision de la ou du caméraman, de l'éclairagiste ou de leur supérieure ou supérieur.	Les personnes doivent respecter les règles de santé et de sécurité afin d'éviter de se blesser ou de blesser les autres travailleuses ou travailleurs. Elles doivent aussi respecter les normes propres à leur champ d'activités, notamment le Code de l'électricité du Québec, les normes des manufacturiers d'équipement, etc.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 2 : Assistante ou assistant *(suite)*

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les personnes travaillent sur les différents lieux de tournage, dans toutes sortes de conditions. Le travail est souvent exténuant : les heures sont longues, les personnes sont souvent debout et elles subissent du stress.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par les supérieures ou les supérieurs.</p> <p>La fonction d'assistante ou d'assistant à la production de films est la porte d'entrée dans le milieu du cinéma.</p>	<p>Elles doivent démontrer qu'elles possèdent les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manipuler soigneusement l'équipement. ▪ Avoir le souci du travail bien fait. ▪ Réagir correctement en situation d'urgence. ▪ Prendre l'initiative. <p>La dextérité est nécessaire à l'exécution correcte des activités.</p> <p>Les qualités suivantes sont importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ courtoisie; ▪ ouverture d'esprit; ▪ sens de l'observation; ▪ débrouillardise; ▪ serviabilité; ▪ amabilité; <p>Une bonne santé permet de résister au stress et d'exécuter les différentes activités.</p>

Fonction 3 : Monteuse ou monteur (image) et assistante ou assistant

Tâches, opérations et sous-opérations

Monteuse ou monteur (image)

- 1 Interpréter les objectifs, le scénario, les demandes des responsables de la réalisation, etc.
- 2 S'assurer de la qualité artistique et technique, soit garantir le déroulement approprié du récit et de l'action, tout en veillant au rythme, à l'équilibre et à la continuité.
- 3 Superviser du personnel.

Assistante ou assistant au montage (image)

- 1 Assurer le montage.
 - Assembler les plans sélectionnés et faire le recouplement séquences / cassettes.
 - S'occuper de la détection postsynchronisation et du bruitage.
 - Repérer et préparer les éléments supplémentaires.
 - Effectuer les commandes et le suivi des éléments supplémentaires : laboratoire, effets, numérisation, etc.
 - Montage des sons directs et entrée des sons d'ambiance.
- 2 Gérer l'emploi du temps.
 - Planifier.
 - Faire les réservations.
 - Assurer le lien entre les divers services techniques : laboratoire, salle, etc.
- 3 Assurer le fonctionnement de l'équipement de la salle de montage linéaire ou non linéaire.
 - Assurer le fonctionnement et l'ajustement des appareils.
 - Gérer les disques rigides et les périphériques.
 - Classer les rapports : sons, images, etc.
 - Gérer les entrées et les sorties des éléments : cassettes, plans, sons, effets, etc.
- 4 S'occuper de l'organisation du matériel.
 - Dépouiller l'image et le son.
 - Vérifier les normes techniques relatives aux bandes et aux cassettes.
 - Procéder à la synchronisation et à la numérisation.
 - Transférer les images virtuelles sur un support film et vice versa.
 - Faire les copies.
 - Sauvegarder.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 3 : Monteuse ou monteur (image) et assistante ou assistant *(suite)*

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La monteuse ou le monteur (image) exécute sa tâche individuellement, de façon autonome. Elle ou il peut superviser une équipe d'assistantes ou d'assistants au montage.</p> <p>Le travail s'effectue dans divers studios d'enregistrement. La personne peut travailler pendant de longues heures, de jour ou de nuit, les yeux fixés sur des écrans.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la cliente ou le client ou par les membres de l'équipe de production.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ scénario; ▪ rapport de tournage; ▪ rapport de laboratoire; ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ manuels de fonctionnement des logiciels; ▪ banque de sons. <p>La monteuse ou le monteur ainsi que son assistante ou son assistant utilisent l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ station de montage non linéaire; ▪ appareil audio analogique ou numérique; ▪ magnétoscope; ▪ appareil d'enregistrement audio numérique; ▪ moniteur; ▪ ordinateur; ▪ baies de raccordement. 	<p>Les personnes doivent respecter les règles de santé et de sécurité afin d'éviter entre autres les tendinites. Elles doivent aussi respecter les échéances.</p> <p>La monteuse ou le monteur doit également être capable de manier des concepts.</p> <p>L'acuité visuelle et sonore ainsi qu'une bonne mémoire sont nécessaires à l'exécution des activités.</p> <p>Les qualités suivantes sont appréciées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme; ▪ sens de l'organisation; ▪ réceptivité; ▪ diplomatie; ▪ patience; ▪ créativité; ▪ constance. <p>La connaissance des sujets suivants est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le cinéma et son langage; • les arts plastiques; • la base rythmique et harmonique. <p>Les personnes doivent en outre s'adapter rapidement aux nouvelles technologies.</p>

Fonction 4 : Preneuse ou preneur de son

Tâches, opérations et sous-opérations

Preneuse ou preneur de son, tournage

- 1 Procéder au repérage.
 - Détecter d'éventuelles pollutions sonores.
 - Trouver des solutions.
- 2 Préparer l'équipement.
 - S'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble de l'équipement.
 - Brancher les microphones.
 - Effectuer des tests sur les microphones et les mixeurs.
 - Mettre une cassette dans l'appareil enregistreur.
- 3 Capter le son.
 - Enregistrer le signal de référence sur une bande.
 - Consulter le personnel affecté à la réalisation pour connaître la scène à tourner et évaluer les difficultés qu'elle comporte.
 - Trouver des solutions aux problèmes.
 - Négocier des changements avec le personnel responsable de la réalisation.
 - Installer un microphone sans fil, s'il y a lieu.
 - Ajuster le code temporel (format approprié et heure exacte).
 - Barrer la claquette du code temporel sur l'appareil enregistreur.
 - Enregistrer le son et procéder au prédéfilement.
 - Ajuster les niveaux.
 - Juger de la qualité de la prise de son.

Preneuse ou preneur de son, studio

- 1 Installer l'équipement.
 - Préparer l'équipement.
 - Brancher et vérifier les microphones, les émetteurs et les récepteurs.
 - Brancher la sortie mixeur sur la caméra.
 - Émettre le signal de référence.
 - Ajuster le niveau d'enregistrement et l'enregistrer pour référence.
- 2 Capter le son.
 - Installer le microphone sans fil, s'il y a lieu.
 - Ajuster les niveaux pour la prise de son.
 - S'assurer de la qualité.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 4 : Preneuse ou preneur de son (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Tournage</u></p> <p>La preneuse ou le preneur de son, tournage exécute sa tâche en équipe.</p> <p>Le tournage peut s’effectuer de jour ou de soir, à l’intérieur ou à l’extérieur, peu importe les conditions météorologiques.</p> <p>Les risques pour la santé et la sécurité sont liés au contexte de tournage.</p> <p>Les consignes nécessaires à l’exécution des tâches sont fournies par les membres de l’équipe responsable de la réalisation.</p> <p>Les manuels de fonctionnement de l’équipement sont utilisés.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l’équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ équipement d’enregistrement : « DAT », « NAGRA », etc.; ▪ console de mixage; ▪ microphones avec ou sans fil; ▪ câblage; ▪ claquette de code temporel. <p><u>Studio (postsynchronisation)</u></p> <p>La preneuse ou le preneur de son exécute sa tâche individuellement ou en équipe. La personne est responsable de la prise de son en studio, du traitement du son et du bon fonctionnement des appareils d’enregistrement.</p> <p>Elle ou il travaille dans un studio sombre, pendant de longues heures.</p>	<p><u>Tournage</u></p> <p>La preneuse ou le preneur de son doit démontrer qu’elle ou il possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S’assurer de la qualité de la prise de son. • Être toujours prête ou prêt à procéder à une prise de son. • Adapter son matériel en fonction des conditions de tournage. • Être courtoise ou courtois avec les comédiennes et les comédiens, les autres membres de l’équipe et les directrices ou les directeurs des autres services. • Communiquer en anglais. <p><u>Studio (postsynchronisation)</u></p> <p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité, les normes techniques, les exigences de l’artiste ou de la cliente ou du client et les échéances.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 4 : Preneuse ou preneur de son (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les manuels de fonctionnement de l'équipement et des logiciels sont utilisés.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• équipement audio;• station de montage;• console;• microphones;• magnétoscopes;• magnétophones;• équipement d'enregistrement audio numérique.	<p>Il est important de s'assurer d'une bonne synchronisation.</p> <p>Les qualités attendues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• concentration;• endurance;• diplomatie;• patience. <p>La personne doit être capable de gérer son temps.</p>

Fonction 5 : Monteuse ou monteur (son) et assistante ou assistant

Tâches, opérations et sous-opérations

Monteuse ou monteur de son

- 1 Procéder au montage du dialogue.
 - Distribuer les différentes prises de son sur les pistes appropriées.
 - Choisir les pistes, éliminer les bruits indésirables, masquer, etc.
- 2 Procéder au montage des effets sonores.
 - Visionner le document.
 - Découper le document.
 - Concevoir la bande sonore.
 - Rechercher des ambiances et des effets sonores.
 - Numériser les effets sonores au moyen du système de montage.
 - Distribuer les ambiances et les effets sonores sur les différentes pistes en fonction du découpage et de la conception sonore.
- 3 Procéder au montage de la musique.
 - Numériser la musique au moyen du système de montage.
 - Synchroniser, raccourcir, allonger, etc., en fonction des demandes de la cliente ou du client ou de la conception sonore.

Assistante ou assistante au montage du son

- 1 Effectuer une recherche d'effets sonores.
- 2 Numériser les sons choisis par la monteuse ou le monteur, au moyen du système de montage.
- 3 Effectuer le transfert conformément à la liste de montage.
 - Transférer les sons de tournage originaux dans le système de montage, en tenant compte de la liste informatique de montage audio (*Edit Decision List*).
- 4 Préparer les feuilles de route.
 - Noter sur papier les montages audio finaux pour les besoins de la mixeuse ou du mixeur, tâche qui est de plus en plus informatisée.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 5 : Monteuse ou monteur (son) et assistante ou assistant *(suite)*

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La monteuse ou le monteur de son exécute sa tâche individuellement, de façon autonome.</p> <p>Elle ou il travaille dans de petites salles sans fenêtres, les yeux fixés sur des écrans. Son travail s'effectue de jour, de soir ou même de nuit.</p> <p>Les consignes portent sur les délais, la conception sonore, le nombre de pistes, etc.; elles sont fournies par la supérieure ou le supérieur.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ scénario; ▪ découpage technique; ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ banque de sons. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ordinateur; ▪ moniteur; ▪ console; ▪ lecteurs d'images et de sons; ▪ baies de raccordement; ▪ truqueur de son numérique. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité afin d'éviter d'avoir mal au dos en adoptant longtemps la position assise, d'avoir les yeux fatigués, de souffrir de tendinites et d'avoir des problèmes dus à un conditionnement de l'air plus ou moins efficace. Elle doit aussi respecter les consignes de sa supérieure ou de son supérieur et les standards d'organisation des pistes.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester le sens de l'organisation. ▪ Faire preuve de coopération. ▪ S'adapter aux nouvelles technologies. ▪ Manifester de la créativité. ▪ Communiquer en français et en anglais.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 6 : Mixeuse ou mixeur

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Assurer le mélange et l'équilibre de tous les sons en collaboration avec l'équipe chargée de la réalisation et l'équipe de montage.
 - Vérifier la synchronisation de toutes les pistes et images.
 - Décider des nouveaux classements et traitements de toutes les pistes en ayant une vue d'ensemble.
 - Concrétiser la conception sonore et les aspects artistiques grâce à une étroite collaboration avec l'équipe chargée de la réalisation et l'équipe de montage.

- 2 Assurer le fonctionnement de la console de mixage.
 - Préparer toutes les bandes maîtresses pour la diffusion et y mettre la dernière main.
 - Configurer la console en prévision du mixage.
 - Identifier les canaux et les baies de raccordement.
 - Préparer le formatage.

- 3 Faire fonctionner l'équipement en vue de transformer les sons.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Le mixage est un travail de création effectué par la mixeuse ou le mixeur en présence d'une cliente ou d'un client.</p> <p>La personne travaille dans un studio fermé.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la cliente ou le client.</p> <p>Les manuels de fonctionnement de l'équipement sont utilisés.</p> <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ console; ▪ station de montage audio (<i>Pro Tools</i>); ▪ projecteur vidéo. 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et les normes techniques.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer de la qualité du produit. ▪ S'adapter aux nouvelles technologies. ▪ Effectuer plusieurs tâches en même temps. ▪ Se concentrer. ▪ Manifester de la créativité. ▪ Communiquer en français et en anglais. <p>L'acuité auditive et des compétences en musique sont nécessaires à l'exécution correcte des activités.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 6 : Mixeuse ou mixeur (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
	<p>Les qualités suivantes sont appréciées :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ calme;▪ diplomatie;▪ patience;▪ capacité d'écoute;▪ endurance.

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 7 : Technicienne ou technicien de salle des machines

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 S'occuper du matériel audio.
 - Préparer le matériel.
 - Formater des disques rigides.
 - Préparer les enregistreuses.
 - Vérifier la synchronisation des machines.
 - Assurer la liaison avec la mixeuse ou le mixeur.
 - Sauvegarder les données des bobines.
 - Identifier le matériel : les cassettes, les bobines, etc.
 - Rédiger des rapports.
 - Assurer le suivi du mixage.
- 2 Faire fonctionner l'équipement audio.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien de salle des machines exécute sa tâche individuellement ou en équipe; elle ou il travaille en étroite collaboration avec la mixeuse ou le mixeur.</p> <p>La personne travaille dans un environnement bruyant.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ feuilles de route. <p>L'équipement audio numérique de différents formats (« DAT », « ADAT », etc.) est aussi utilisé.</p>	<p>La personne doit respecter les demandes de la cliente ou du client et les normes techniques.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer de la qualité. ▪ S'adapter. ▪ Manifester le sens de l'organisation. <p>Les qualités suivantes sont nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ calme, principalement durant les moments très stressants; ▪ endurance; ▪ diplomatie. <p>La connaissance du fonctionnement de l'équipement et des branchements est obligatoire.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 8 : Technicienne ou technicien de transfert

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 S'occuper de faire des copies des montages à partir des originaux.
 - Transférer des copies de film sur des cassettes, des copies de cassettes sur d'autres cassettes, des copies de cassettes sur des films et des copies virtuelles sur des films.
- 2 Assurer le fonctionnement de l'équipement.
 - Entrer tous les formats à la demande de la cliente ou du client.
 - Rendre le matériel conforme aux besoins de la cliente ou du client.
 - Rendre le matériel conforme à partir de la liste de montage (*Edit Decision List*).
- 3 Assurer la synchronisation.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien de transfert exécute sa tâche individuellement, de façon autonome.</p> <p>Des travaux sur commande, un environnement bruyant et la nécessité d'être disponible nuit et jour caractérisent l'environnement de travail.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la monteuse ou le monteur.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ manuels de fonctionnement de l'équipement; ▪ rapport de laboratoire : image – son. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ appareil audio et vidéo, analogique ou numérique; ▪ pellicule; ▪ magnétoscope; ▪ télécaméra numérique. 	<p>La personne doit respecter les normes et s'assurer de la qualité technique.</p> <p>Elle doit posséder les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ diplomatie; ▪ endurance; ▪ capacité d'écoute; ▪ vivacité d'esprit. <p>La connaissance du fonctionnement de l'équipement et des branchements est obligatoire.</p>

CINÉMA ET VIDÉO

Fonction 9 : Technicienne ou technicien de réseau numérique

Tâches, opérations et sous-opérations

Cette personne est responsable de l'implantation, du suivi et du fonctionnement du réseau des salles de montage, de l'équipement, etc.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien de réseau numérique exécute sa tâche individuellement.</p> <p>Elle ou il travaille dans des endroits parfois exigus, poussiéreux et sombres.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la personne responsable du service en cause.</p> <p>Les manuels de fonctionnement des ordinateurs et des logiciels sont utilisés.</p> <p>Du matériel informatique est nécessaire à l'exécution des tâches.</p>	<p>La personne doit répondre aux besoins des autres techniciennes et techniciens.</p> <p>Elle doit également être capable de manifester de la logique et le sens de l'organisation.</p> <p>La maîtrise de l'environnement informatique est essentielle.</p> <p>La connaissance du fonctionnement des systèmes informatiques est nécessaire.</p>

INSTITUTIONS

Présentation générale

Caractéristiques

Dans les institutions, les trois phases de la réalisation d'un événement comprennent les aspects suivants :

Préproduction	Cette phase comprend la planification et la préparation matérielle.
Production	Au cours de la production, les techniciennes et les techniciens en audiovisuel préparent la salle en prévision des prestations, participent aux enregistrements et aux spectacles, effectuent des tests, etc.
Postproduction	Pour certains techniciens et techniciennes en audiovisuel, cette phase correspond à la tenue de l'événement comme tel, une exposition dans un musée, par exemple.

Dans ce milieu, les techniciennes et les techniciens en audiovisuel sont des généralistes qui peuvent mener plus d'un projet à la fois. Elles et ils s'occupent de l'installation, de l'éclairage, de la prise de vue, de la prise de son, des achats d'équipement et, dans certains milieux, apportent un soutien pédagogique aux enseignantes et aux enseignants ou aux élèves.

Fonctions

- 1 Technicienne ou technicien aux opérations
- 2 Éclairagiste
- 3 Technicienne ou technicien aux installations
- 4 Technicienne ou technicien en audiovisuel
- 5 Chargée ou chargé de projet technique
- 6 Photographe*
- 7 Technicienne ou technicien au filage*
- 8 Preneuse ou preneur de son*
- 9 Technicienne ou technicien d'entretien*

* Le manque de temps a empêché l'analyse des fonctions de *photographe* et de *technicienne ou technicien au filage*. Les autres fonctions ont été vues précédemment.

INSTITUTIONS

Fonction 1 : Technicienne ou technicien aux opérations

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Initialiser des systèmes de contrôle.
 - Assurer le démarrage des systèmes et des régies de contrôle.
 - Procéder à l'entrée des codes dans les systèmes de contrôle.
 - S'assurer de la qualité de la diffusion et apporter les correctifs nécessaires.

- 2 Assurer l'entretien préventif de l'équipement.
 - Effectuer des réparations mineures.
 - Communiquer le diagnostic préliminaire à la technicienne ou au technicien d'entretien.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien aux opérations exécute sa tâche individuellement, sous supervision.</p> <p>Elle ou il travaille parfois dans des endroits restreints ou des édifices très vastes : musées, établissement d'enseignement et autres lieux.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la personne responsable de l'installation; elles portent sur la façon de mettre en marche le système de contrôle et la régie.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ guide d'entretien préventif; ▪ plan de la régie et du système de contrôle. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ coffre d'outils; ▪ télécommande universelle. 	<p>La personne doit respecter les exigences de la cliente ou du client et l'échéancier.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'adapter et faire des installations dans des endroits difficilement accessibles. ▪ Intervenir rapidement. ▪ Trouver des solutions aux problèmes d'entretien préventif.

INSTITUTIONS

Fonction 2 : Éclairagiste

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Concevoir le plan d'éclairage.
 - Choisir des scènes et des emplacements.
 - Déterminer le type de points d'ancrage nécessaire et les moyens de suspension.
 - Déterminer les besoins en électricité.
- 2 Effectuer le prémontage et vérifier les lampes en atelier.
 - Procéder à l'assemblage.
- 3 Accrocher les lampes.
 - Apporter le matériel sur les lieux de diffusion.
 - Accrocher les lampes selon leur type et le plan d'éclairage.
 - Appliquer les gélatines.
 - Procéder à la mise au foyer.
 - Procéder à la mise à jour du plan d'éclairage.
- 4 Configurer la console d'éclairage.
 - Effectuer les raccordements de la console au gradateur et de la console à l'ordinateur et aux détecteurs.
 - Entrer les données relatives à la scène et à l'intensité dans le logiciel de contrôle.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les conditions de réalisation et les critères de performance n'ont pu être rédigés faute de temps. Ils s'apparentent cependant à ceux des fonctions présentées dans les premières sections.</p>	

INSTITUTIONS

Fonction 3 : Technicienne ou technicien aux installations

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Vérifier le matériel audiovisuel et informatique nécessaire à l'installation.
 - Déballer le matériel.
 - Effectuer l'inventaire.
 - Assurer le suivi des stocks par rapport aux achats.
 - Effectuer des tests pour vérifier le fonctionnement du matériel.
- 2 Installer le câblage électrique.
 - Mesurer les longueurs à câbler.
 - Dérouler les fils.
 - Camoufler les fils.
 - Attacher les fils.
- 3 Intégrer l'équipement d'installation et de régie.
 - Raccorder les sources et l'équipement.
 - Raccorder l'équipement de contrôle de la régie.
 - Configurer les interfaces de contrôle.
- 4 Effectuer les ajustements finaux.
 - Calibrer les niveaux sonores et visuels.
- 5 Inspecter l'installation et échanger de l'information avec les techniciennes et les techniciens aux opérations.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien aux installations exécute sa tâche en équipe, sous supervision.</p> <p>La personne doit passer le câblage électrique dans les plafonds, les murs et les planchers sur de longues distances, dans un environnement de travail parfois sale, chaud ou restreint. De plus, elle doit manipuler et soulever des équipements et faire fonctionner des appareils de levage et de gréage.</p>	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité et les échéances. Elle doit aussi respecter ses collègues de travail.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Rédiger des rapports de suivi.▪ Former une équipe efficace avec les autres techniciennes et techniciens.

INSTITUTIONS

Fonction 3 : Technicienne ou technicien aux installations *(suite)*

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la supérieure ou le supérieur, la technicienne ou le technicien en audiovisuel ou la chargée ou le chargé de projet. Elles portent sur les plans d'exécution et sur le type de câblage électrique et d'équipement à installer.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ documentation sur l'équipement et les caractéristiques du câblage électrique; ▪ compte rendu des réunions de suivi; ▪ plans et devis. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ câblage audio, vidéo et contrôle; ▪ coffre d'outils; ▪ équipement de diffusion audio, vidéo, analogique ou numérique; ▪ ordinateur et interfaces de contrôle; ▪ baies de raccordement. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter aux changements technologiques. • Réagir de façon positive. • Gérer son stress. • Avoir le souci du détail. • Manifester le sens de l'esthétisme. • Se soucier de garder les lieux propres et en ordre. <p>Elle doit aussi être calme et patiente.</p> <p>De la force et de la souplesse facilitent l'exécution des différentes activités.</p>

INSTITUTIONS

Fonction 4 : Technicienne ou technicien en audiovisuel

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Agir à titre de caméraman : réalisation, prise de son et éclairage.
 - Préparation
 - Préparer et ajuster la caméra, les lentilles, les trépieds, l'alimentation, etc.
 - Captation de l'image.
 - Faire des prises de vue à l'intérieur et à l'extérieur.
 - Réalisation
 - Diriger les comédiennes et les comédiens.
 - S'occuper de la mise en scène.
 - Prise de son
 - Choisir des microphones et des accessoires.
 - Installer des microphones.
 - Effectuer les ajustements.
 - Capter les sons.
 - Éclairage
 - Choisir du matériel et des accessoires.
 - Installer le matériel.
 - Équilibrer le système.
- 2 Agir à titre de monteuse ou de monteur (image).
 - Réalisation
 - Choisir les images et les séquences.
 - Choisir l'ordre des éléments.
 - Numérisation
 - Choisir le taux de transfert des données (*Data Rate*).
 - Ajuster les signaux audio et vidéo.
 - Effectuer une numérisation sélective (*Batch Digitize*).
 - Importer de la musique, de la narration et des effets sonores.
 - Importer des fichiers et des images numériques.
 - Mixage sonore
 - Ajuster les niveaux et les effets sonores.
 - Infographie
 - Effectuer le titrage et la superposition.
 - Effectuer l'ouverture.
 - Mettre les inter-titres.

INSTITUTIONS

Fonction 4 : Technicienne ou technicien en audiovisuel *(suite)*

Tâches, opérations et sous-opérations

- Mixage visuel
 - Procéder au transcodage (PAL et SECAM).
- Transfert sur support magnétoscopique
- Média
 - Choisir le CODEC et effectuer les ajustements pour le média désiré (WEB, cédérom, DVD, etc.).

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La technicienne ou le technicien en audiovisuel exécute sa tâche individuellement ou en équipe.</p> <p>La personne travaille dans des environnements variés, à l'intérieur ou à l'extérieur, quelle que soit la température. Les heures de travail sont nombreuses, et les activités s'effectuent autant assis devant un ordinateur que debout derrière une caméra vidéo.</p> <p>La communication avec la clientèle est importante.</p> <p>Les consignes nécessaires à l'exécution des tâches sont fournies par la cliente ou le client et portent sur le sujet à traiter.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ documentation technique variée; ▪ notes de cours de perfectionnement; ▪ normes telles que NTSC, SMPTE, etc. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ordinateur, logiciels et serveur; ▪ magnétoscope analogique ou numérique; ▪ aiguilleur vidéo; ▪ mélangeur, console audio et enregistreur audio-numérique; ▪ caméra vidéo; 	<p>La personne doit respecter les règles de santé et de sécurité.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manifester le sens de la créativité. • Manifester le sens artistique (rythme, cadrage, etc.). • Avoir de l'imagination. • Gérer son stress. • Analyser des situations. • Bien communiquer en français et en anglais. • Avoir le sens de l'organisation. • Se soucier des détails. • Manifester du professionnalisme. • Avoir le sens de l'observation. • Travailler en équipe. • S'adapter aux nouvelles technologies. • Être capable de réagir correctement en situation d'urgence. <p>Elle doit avoir les qualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ autonomie; ▪ patience; ▪ ouverture d'esprit; ▪ motivation.

INSTITUTIONS

Fonction 4 : Technicienne ou technicien en audiovisuel (*suite*)

Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul style="list-style-type: none">▪ microphone;▪ trépied;▪ moniteur;▪ amplificateur audio et vidéo;▪ amplificateur de distribution de signaux audio et vidéo;▪ oscilloscope et vecteurscope;▪ unité de contrôle de caméra et mires de réglage;▪ projecteur vidéo;▪ écouteur et haut-parleur;▪ appareils d'éclairage;▪ lentilles et filtres;▪ ruban vidéo;▪ support numérique : CD, DVD, disquette (ZIP), etc.;▪ numériseur;▪ unité de production mobile.	

INSTITUTIONS

Fonction 5 : Chargée ou chargé de projet technique

Tâches, opérations et sous-opérations

- 1 Rencontrer la cliente ou le client et interpréter ses besoins.
 - Recueillir des données.
 - Établir l'échéancier.

- 2 Préparer un devis ou un scénario de production.
 - Effectuer une recherche d'information incluant les ressources nécessaires.
 - Évaluer les coûts.
 - Rédiger une ébauche.
 - Déposer le devis ou le scénario.
 - Valider le devis ou le scénario.

- 3 Mettre en place les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'exécution du projet.
 - Communiquer avec les ressources humaines.
 - Acheter ou louer les ressources matérielles.
 - S'occuper des plans ou du découpage technique.
 - Tenir des réunions de production.

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>La chargée ou le chargé de projet effectue du travail de bureau; elle ou il travaille individuellement de façon autonome.</p> <p>La personne rencontre une cliente ou un client qui soumet un concept de projet ainsi que l'échéance et le budget disponible.</p> <p>Les documents utilisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dossiers d'anciens projets; ▪ documentation technique récente. <p>La technicienne ou le technicien utilise l'équipement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ordinateur, logiciels et Internet; ▪ télécopieur; ▪ téléphone. 	<p>La personne doit respecter les échéances, le budget et les normes de l'entreprise.</p> <p>Elle doit démontrer qu'elle possède les habiletés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la confidentialité. • Bien interpréter la demande de la cliente ou du client. • Être à l'écoute des besoins de la personne. • Communiquer clairement ses idées en français ou en anglais. • Prendre l'initiative. • Manifester de la créativité. • Avoir le sens de l'organisation. <p>Elle doit être autonome et patiente.</p>

2.4 Information complémentaire relative aux tâches

Les participantes et les participants ont déterminé, pour chaque fonction, si elle est accomplie dès l'entrée sur le marché du travail, soit par une personne ayant moins de deux ans d'expérience, si elle est de niveau intermédiaire en ce sens qu'elle peut être effectuée par une personne ayant entre deux et cinq ans d'expérience, ou si elle est réservée aux personnes expérimentées. Compte tenu de la diversité des milieux, il est difficile d'obtenir une image absolue de la réalité. Les renseignements présentés à la page suivante ne représentent qu'un aperçu des fonctions selon qu'elles sont effectuées par des débutantes ou débutants, par des personnes ayant quelques années d'expérience ou par des personnes très expérimentées.

Expérience

FONCTIONS	DÉBUTANT *	INTER-MÉDIAIRE	EXPÉRI-MENTÉ
1 Préposée ou préposé à l'audiovisuel	11		
2 Technicienne ou technicien aux installations	11	1	
3 Machiniste vidéo	7		
4 Assistante ou assistant en cinéma	7		
5 Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie	7	1	
6 Technicienne ou technicien en audiovisuel	7	2	1
7 Perchiste	6	3	
8 Projectionniste	6	4	
9 Technicienne ou technicien de transfert	5	1	
10 Technicienne ou technicien aux opérations	5	3	
11 Technicienne ou technicien de salle des machines	4	1	
12 Preneuse ou preneur de son	4	5	1
13 Contrôleuse ou contrôleur de caméra	3	5	
14 Technicienne ou technicien du son : salle ou scène	2		
15 Technicienne ou technicien de laboratoire	2		
16 Bruiteuse ou bruitteur	2	3	1
17 Technicienne ou technicien d'entretien	1	5	4
18 Aiguilleuse ou aiguilleur (image)	1	6	2
19 Éclairagiste	1	8	1
20 Caméraman	1	9	
21 Audiomann	1	9	
22 Technicienne ou technicien de réseau numérique		7	1
23 Infographiste		7	1
24 Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène		6	2
25 Monteuse ou monteur de son		6	3
26 Chef électricienne ou chef électricien		5	3
27 Technicienne ou technicien à la mise en ondes		4	3
28 Monteuse ou monteur (image)		3	6
29 Directrice ou directeur technique vidéo		2	4
30 Mixeuse ou mixeur		2	5
31 Chargée ou chargé de projet technique		2	9
32 Directrice ou directeur technique audio		1	6

* Interprétation : 11 participantes et participants sur 17 considèrent que cette fonction peut être exercée par une personne qui débute dans la profession. Les autres personnes se sont abstenues de répondre à ce sujet.

3 HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS

Pour exercer convenablement leur profession, les techniciennes et les techniciens en audiovisuel doivent posséder des connaissances et habiletés variées. Une synthèse des renseignements fournis par les participantes et les participants est présentée ci-dessous.

Connaissances

Exécution d'un projet

L'ensemble des étapes d'exécution d'un projet devrait être connu : le concept, le scénario, le découpage technique, le devis, les ressources, la préproduction, la production, la postproduction, etc.

Santé et sécurité

Les règles de sécurité à respecter au moment notamment d'installer de l'équipement (port du casque, des bottes, du dossard, etc., par exemple) doivent être apprises.

Montage, éclairage et enregistrement

Des notions de montage sont nécessaires, par exemple pour l'incrustation des éléments graphiques sur des images; ces connaissances facilitent l'exécution des travaux de montage. Il convient aussi de distinguer le montage de l'image du montage sonore.

Des connaissances en éclairage permettent de différencier les sources d'éclairage, de reconnaître les ambiances produites par l'éclairage, de faire fonctionner divers projecteurs, d'associer les projecteurs aux différents types de lumière, d'ajuster les correcteurs au moyen des gélatines de couleur, d'ajuster les projecteurs pour éliminer ou minimiser les points chauds, de procéder à la mise au foyer, etc.

Il importe aussi de connaître les appareils d'enregistrement afin de les faire fonctionner correctement, de les entretenir, de les brancher, etc.

Il faut également comprendre la notion de synchronisation et l'utilisation du code temporel.

Électricité

Des notions de base en électricité, dont la loi d'Ohm, sont essentielles. La technicienne ou le technicien doit être capable de calculer l'ampérage et le voltage, de déterminer les nombres de BTU, etc. Elle ou il doit respecter le Code de l'électricité du Québec au moment d'installer des panneaux, de passer des câbles ou de procéder à des raccordements sur du monophasé ou du triphasé.

La connaissance des règles de santé et de sécurité est nécessaire lorsque les personnes effectuent des travaux sur de l'équipement alimenté en 120 volts, 240 volts et parfois même en 600 volts.

Électronique

La connaissance des principes sous-jacents de l'électronique, des composants des circuits et de leur rôle est jugée essentielle pour toutes les techniciennes et les techniciens en audiovisuel et particulièrement pour les personnes chargées de l'entretien. Il faut connaître le code de couleur des résistances, savoir ce qu'est l'inductance, comprendre les principes des circuits logiques, interpréter la loi d'Ohm, connaître l'algèbre de Boole, etc.

Ces notions permettent de mieux comprendre le fonctionnement des convertisseurs analogiques et numériques et d'autres types.

Il faut aussi connaître les protocoles tels que AMX, DMX, MIDI, SDI, etc.

Physique

Des notions de base en mécanique sont utiles aux techniciennes et aux techniciens en audiovisuel. Des connaissances en mécanique du bâtiment facilitent également la détermination des points d'ancrage des appareils.

Les personnes devraient acquérir des notions d'acoustique (calcul de résonance, vitesse du son par rapport à l'humidité, etc.) et d'optique (profondeur de champ, lentilles, etc.).

Elles doivent également avoir des notions de télécommunication.

Informatique

Les personnes doivent connaître les réseaux incluant le câblage, les interconnexions audio et vidéo, les interfaces, le rôle des routeurs, l'administration de réseau, etc.

La connaissance des logiciels de même que des systèmes d'exploitation tels que Windows, LINUX et UNIX est nécessaire pour être en mesure d'installer des systèmes d'exploitation, de les configurer et de les mettre à jour ainsi que d'effectuer des activités

de déverminage. Les connaissances nécessaires incluent également le branchement des ordinateurs et des périphériques.

Outillage et instruments de mesure

Les techniciennes et les techniciens doivent être capables de se servir des pinces et d'utiliser des multimètres, des voltmètres, des oscilloscopes, des vecteurscopes, des colorimètres, des systèmes de mesure du son, des analyseurs spectraux, etc. Il faut connaître les barres couleurs, les signaux de synchronisation, les signaux vidéo, les signaux « NTSC, PAL », etc.

Il est nécessaire de comprendre le cheminement du signal audio, du microphone jusqu'aux haut-parleurs, et de reconnaître les formes de signaux, les types de signaux, etc.

Instruments de musique

Les personnes spécialisées dans le son ont avantage à connaître les instruments de musique.

Lecture de plans

Les techniciennes et les techniciens doivent souvent lire toutes sortes de plans (plans de système, d'infrastructure, de salle et de raccordement) et s'assurer de la concordance de ceux-ci.

Il convient aussi de lire des plans et des schémas des appareils audiovisuels et de connaître les différents symboles.

Photographie

La connaissance de base des règles de la photographie permet de comprendre ce qu'est la température de couleur des caméras, la référence de la lumière, les effets d'incrustation de l'image, etc.

Culture générale

Posséder une culture générale est fort utile pour les techniciennes et les techniciens en audiovisuel.

Cinéma

Les personnes désirant travailler dans le domaine de l'image doivent apprendre sa terminologie particulière et son langage visuel propre : plan large, gros plan, etc.

Habilités

Les techniciennes et les techniciens en audiovisuel doivent posséder les habiletés ci-dessous.

- Avoir de la dextérité manuelle.
- Avoir le souci de la propreté et du rangement.
- Avoir le sens de l'observation.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Apprendre à apprendre.
- Effectuer une recherche d'information.
- Être capable d'analyser.
- Être capable de communiquer : savoir écouter, savoir poser des questions, savoir négocier, savoir écrire, savoir expliquer et savoir proposer des idées.
- Être capable de communiquer en français et en anglais. (Les manuels sont généralement en anglais, il faut parfois consulter des fournisseurs de produits anglophones, les personnes travaillent souvent à l'étranger, etc.).
- Être capable de déléguer des responsabilités.
- Être capable d'établir des priorités.
- Être capable de faire plusieurs activités à la fois.
- Être capable de mémoriser de l'information.
- Être capable de résoudre des problèmes.
- Être capable de se motiver.
- Être ordonnée ou ordonné.
- Exécuter des dessins.
- Gérer un budget.
- Interpréter correctement les objectifs.
- Lire les données fournies par les instruments de mesure.
- Naviguer sur Internet.
- Savoir monter et démonter des appareils.
- Souder.
- Travailler en équipe.

Attitudes

Les principales attitudes ou qualités liées à l'exercice de la profession sont les suivantes :

- Autonomie.
- Assiduité.
- Esprit positif.
- Calme.
- Capacité à calmer les autres.
- Concentration.
- Confiance.

- Débrouillardise.
- Diplomatie.
- Disponibilité.
- Endurance.
- Esprit de compétition.
- Gestion du stress.
- Audace.
- Imagination.
- Initiative.
- Leadership.
- Méthode.
- Minutie.
- Motivation.
- Ouverture d'esprit.
- Passion.
- Patience.
- Polyvalence.
- Ponctualité.
- Prudence.
- Respect des autres et de leur travail.
- Sens de l'abnégation.
- Sens des responsabilités.
- Souci de son apparence.
- Souci du détail.

Perceptions

Enfin, il importe que la personne ait une solide capacité de perception.

- Sens du « timing ».
- Acuité auditive et visuelle.
- Sens de la créativité.
- Sens du rythme.
- Capacité d'anticiper.
- Capacité de visualiser l'ensemble d'un plateau de tournage.
- Capacité de percevoir les couleurs.
- Capacité de saisir les intentions.

4 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Les participantes et les participants à l'atelier d'analyse de situation de travail ont émis différents commentaires relatifs à la formation. Un résumé de ceux-ci est présenté ci-dessous.

4.1 Suggestions relatives à la formation initiale et à la pédagogie

Les participantes et les participants suggèrent d'offrir une formation dans les sujets suivants :

- la santé et la sécurité au travail – les techniciennes et les techniciens doivent respecter les règles de santé et de sécurité propres aux différents milieux : salles, scènes extérieures, etc.;
- le milieu du travail – cela faciliterait l'intégration professionnelle des nouvelles diplômées et des nouveaux diplômés; elles et ils comprendraient mieux les fonctions de travail, les horaires, les conditions de travail, le cheminement de carrière, etc. En outre, les élèves devraient connaître davantage les conditions de travail des pigistes et savoir que leur statut est précaire, qu'elles et ils doivent percevoir les taxes, prévoir des acomptes provisionnels, etc.;
- l'électronique;
- la réseautique – il importe de traiter des couches, des protocoles, du matériel, etc.;
- l'informatique – il faut utiliser les systèmes d'exploitation et les logiciels;

La formation devrait être centrée sur la réalité; les élèves devraient pouvoir utiliser l'équipement, participer à son installation, etc.

Il est essentiel que la première année permette aux élèves étudiant en audiovisuel d'acquérir des connaissances et des habiletés en électronique. Certaines personnes reconnaissent même qu'elles ont des lacunes à ce sujet, ce qui rend difficile l'exécution de quelques tâches. La capacité de lire des plans et des schémas électroniques, d'employer le vocabulaire technique de l'audiovisuel et de faire des branchements sécuritaires repose sur de solides connaissances en électronique.

Après avoir reçu une formation en électronique, les élèves inscrits en audiovisuel devraient pouvoir se spécialiser en production ou en entretien et réparation. Selon plusieurs participantes et participants, il faut faire preuve de vigilance, car une formation superficielle ne rendra personne compétent et une formation trop pointue nuira à la polyvalence, c'est-à-dire à la possibilité de trouver un emploi dans l'une ou l'autre des fonctions présentées au cours de l'atelier d'analyse de la situation de travail. Un juste équilibre devra être trouvé dans l'ensemble de la formation. Cette suggestion doit aussi

être mise en relation avec le fait que l'entretien et la réparation est un domaine qui comporte peu de possibilités d'emploi actuellement.

Enfin, le programme doit répondre aux attentes actuelles et futures du marché du travail.

4.2 Suggestions relatives aux relations entre le milieu scolaire et le milieu du travail

Il serait intéressant que le personnel enseignant organise des rencontres entre les élèves et les représentantes et les représentants du milieu du travail. Des discussions avec des personnes travaillant dans le domaine du cinéma permettraient de mieux faire connaître ce milieu.

Des stages effectués assez tôt au début de la formation permettraient aux élèves de déterminer les milieux de travail et les champs d'intervention les plus intéressants pour eux : image, son ou entretien et réparation. Ces stages devraient être organisés en fonction de la disponibilité dans les milieux de travail; dans les stations de télévision, l'automne constitue une période d'activités intenses; il est alors difficile de bien encadrer une ou un stagiaire. Dans le milieu des événements et spectacles, la période de pointe se situe à la fin du printemps et au début de l'été.

On devrait promouvoir l'alternance travail-études, ce qui permettrait aux élèves d'avoir une vision d'ensemble de la profession.

5 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir varient en fonction des milieux.

Dans les stations de télévision et, surtout, de radio, les possibilités d'emploi sont très minces, car des compressions sont effectuées régulièrement.

Dans les entreprises spécialisées en événements et spectacles, les perspectives de travail sont très bonnes. Dans ce milieu, les employeurs recherchent des techniciennes et techniciens en audiovisuel très compétents, passionnés par leur travail et disponibles. Auparavant, bien des personnes apprenaient en étant assistantes ou assistants; en raison de l'évolution technologique ce temps est maintenant révolu.

Les participantes et les participants qui sont pigistes considèrent aussi que les perspectives sont excellentes : les techniciennes et les techniciens compétents sont très recherchés.

Certains milieux comme les centres de divertissement familial sont en pleine croissance et ils peuvent engager des diplômées et des diplômés. En outre, plusieurs producteurs de films ou de vidéos américains viennent tourner au Québec.

En conclusion, les participantes et les participants ont précisé que les techniciennes et les techniciens ayant une formation en électronique ont de meilleures perspectives d'emploi dans les milieux de la télévision, des événements et spectacles et dans les institutions que les autres types de techniciennes et techniciens.

ANNEXE I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENTREPRISES

Critères de sélection	Nombre d'entreprises
1 Type de travailleuse ou de travailleur <ul style="list-style-type: none"> • Technicienne ou technicien • Directrice ou directeur technique ou autre poste de coordination 	<p style="text-align: right;">15</p> <p style="text-align: right;">2</p>
2 Milieu de travail <ul style="list-style-type: none"> • Radiodiffusion • Télévision • Spectacle et événements • Cinéma et vidéo • Institutions 	<p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">5</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">4</p>
3 Domaine <ul style="list-style-type: none"> • Préproduction : direction technique et responsabilité de projets • Production : son • Production : image et éclairage • Postproduction : montage – son ou image et mixage • Entretien et réparation • Production en général 	<p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">3</p>
1 Type de travailleuse ou de travailleur <ul style="list-style-type: none"> • Employée ou employé • Pigiste 	<p style="text-align: right;">12</p> <p style="text-align: right;">5</p>
5 Taille <ul style="list-style-type: none"> • Petite • Moyenne • Grande 	<p style="text-align: right;">6</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">8</p>
6 Région <ul style="list-style-type: none"> • Montréal • Québec • Trois-Rivières 	<p style="text-align: right;">11</p> <p style="text-align: right;">5</p> <p style="text-align: right;">1</p>
7 Expérience <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 2 ans • Entre 2 et 5 ans • Entre 6 et 10 ans • Entre 11 et 15 ans • Entre 16 et 20 ans • Plus de 20 ans 	<p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">7</p>
8 Sexe <ul style="list-style-type: none"> • Homme • Femme 	<p style="text-align: right;">14</p> <p style="text-align: right;">3</p>

ANNEXE II

ÉLÉMENTS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Types de danger	Sources de danger	Effets sur la santé	Mesures de prévention	Fonctions ²
A- CHIMIQUES				
1- Acides		<ul style="list-style-type: none"> - dermatites - irritations des voies respiratoires - lésions aux yeux 	<ul style="list-style-type: none"> - SIMDUT - ventilation à la source - protection respiratoire - port de l'équipement de protection individuelle 	R.-2 T.-3,16 E.S.-5,12 C.V.-12 I.-6,9
2- Composés organiques (solvants)	<ul style="list-style-type: none"> - vapeurs - éclaboussures - contacts cutanés 	<ul style="list-style-type: none"> - maux de tête - nausées - étourdissements - dermatites 		R.-2 T.-7,9,16 E.S.-1,10,12 C.V.-2,10,12,14 I.-1,2,3,4,9
3- Fumées de soudage	<ul style="list-style-type: none"> - éclaboussures de soudure - fumées de métaux 	<ul style="list-style-type: none"> - lésions aux yeux - brûlures - intoxications - atteintes respiratoires 		R.-2 T.-7 E.S.-12
B- PHYSIQUES				
1- Bruit - tests de son	<ul style="list-style-type: none"> - rétroactions électro-acoustiques (<i>feedback</i>) - niveau sonore trop élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - atteintes à l'ouïe 	<ul style="list-style-type: none"> - formation - utilisation de protecteurs auditifs - pauses périodiques 	R.-1 T.-11,12,13,14 E.S.-1,2,5,8,9,10 11,12,13,14 C.V.-1,4,5,6 I.-3,4
2- Électricité - haute tension - courant élevé	<ul style="list-style-type: none"> - contacts avec la source de tension - courts-circuits - arcs électriques - incendies 	<ul style="list-style-type: none"> - chocs électriques - brûlures - lésions aux yeux - blessures par projection d'éclats - électrocution 	<ul style="list-style-type: none"> - formation - utilisation d'outils et de matériel isolant - cadenassage - périmètre de sécurité 	R.-2 T.-1,9 E.S.-1,2 C.V.-1,2 I.-2,4

² Voir l'annexe sur les fonctions de travail dans les différents milieux.
 R.=radio T.=télévision E.S.=événements et spectacles C.V.=cinéma et vidéo I.=institution

Types de danger	Sources de danger	Effets sur la santé	Mesures de prévention	Fonctions
3- Rayonnements - rayonnements ionisants : rayons-X - rayonnements de fréquence radio : micro-ondes et optique (laser) - infrarouge - ultraviolet	- contacts avec la source de radiation - élimination des dispositifs de sécurité - mauvaise posture de travail	- brûlures - stérilité - cancers - lésions aux yeux	- sources scellées correctement - limitation du temps d'exposition - contrôle à distance - éloignement du visage par rapport au faisceau du laser ou à la source lumineuse - protection oculaire - cadenassage - équipement de protection thermique	R.-2 T.-1,3 E.S.-1,2,8,11 C.V.-1,2,4 I.-2,4
4- Températures - chaleur - froid	- exposition prolongée à la chaleur - exposition prolongée au froid	- coups de chaleur - déshydratation - engelures	- consommation régulière d'eau - pauses - équipement de protection thermique	R.-1,2 T.-1,3,5,7,9,11,13,16 E.S.-1,2,3,5,8,9,10,11,12,14,17 C.V.-1,2,4,10,11,13,14 I.-1,2,3,4,6,7,8,9
5- Salubrité des lieux	- poussière	- allergies - irritation de la peau - irritation des voies respiratoires - lésions aux yeux	- filtration à la source - protection individuelle (yeux, voies respiratoires et mains) - utilisation d'appareils de nettoyage	R.-2 T.-7 E.S.-8 C.V.-9 I.-3
C- ERGONOMIQUES				
1- Manipulation d'objets lourds	- efforts excessifs - chutes d'objets	- maux de dos - contusions - lésions musculo-squelettiques - coupures et éraflures	- formation à l'hygiène posturale - utilisation d'équipement de transport de charges - chaussures de sécurité	R.-2 T.-3,7,9 E.S.-2,5,8,10,11,12,17* C.V.-1,2 I.-1,3,4

Types de danger	Sources de danger	Effets sur la santé	Mesures de prévention	Fonction visée
2- <i>Travail à un poste fixe</i>	- position statique prolongée	- maux de dos - problèmes aux membres supérieurs et inférieurs	- aménagement ergonomique - formation à l'hygiène posturale - micro-pauses	R.-1 T.-2,3,4,6,13,14, 15 E.S.-5 C.V.-2,3,4,5
	- travail prolongé devant l'écran	- fatigue visuelle - détérioration de la vue	- formation à l'hygiène posturale - étirements - micro-pauses	T.-2,4,6,8,9,14,15 E.S.-6 C.V.-3,5 I.-4
3- <i>Simultanéité des tâches</i>	- chevauchement des travaux - surplus de travail	- contusions et autres lésions attribuables aux heurts par des objets	- gestion de l'organisation du travail et inspection des lieux	T.-7,13,16 E.S.-8 C.V.-1,2,4 I.-1,2,4
4- <i>Travaux en hauteur</i>	- chutes (travailleuse-travailleur) - chute (objets) - bris d'équipement	- traumatismes divers	- formation - port du harnais - échafaudages appropriés - arrimage des objets et outils - utilisation d'appareils de levage et de suspension	T.-1,9 E.S.-1,2,11 C.V.-1,2 I.-2,3,4
5- <i>Horaires de travail prolongés et irréguliers</i>	- fatigue accumulée	- accroissement du risque de fausses manœuvres et d'accidents	- gestion de l'organisation du travail - pauses supplémentaires	R.-1 T.-2,3,4,5,6,8,9, 10,11,12,13,15 E.S.-1,2,7,8,9,10, 11 C.V.-2,3,4,5,6,7,8 I.-4

Les fonctions de travail de technicienne ou technicien en audiovisuel dans les différents milieux de travail

<u>Radio (R.)</u>			
1	Technicienne ou technicien aux opérations et à la mise en ondes		
2	Technicienne ou technicien d'entretien		
<u>Télévision (T.)</u>		<u>Événements et Spectacles (E.S.)</u>	
1	Éclairagiste	1	Éclairagiste
17	Aiguilleuse ou aiguilleur (image)	2	Chef électricienne ou chef électricien
18	Caméraman	3	Directrice ou directeur technique vidéo
19	Monteuse ou monteur (image)	4	Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie
20	Directrice ou directeur technique vidéo	5	Caméraman
21	Infographiste	6	Aiguilleuse ou aiguilleur (image)
22	Technicienne ou technicien aux installations	7	Chargée ou chargé de projet technique
23	Contrôleuse ou contrôleur de l'image	8	Préposée ou préposé à l'audiovisuel
24	Machiniste-vidéo	9	Sonorisatrice ou sonorisateur de salle ou de scène
25	Opératrice ou opérateur à la magnétoscopie	10	Technicienne ou technicien du son : salle ou scène
26	Audioman	11	Projectionniste
27	Bruiteuse ou bruiteur	12	Technicienne ou technicien d'entretien
28	Perchiste	13	Monteuse ou monteur (image)*
29	Monteuse ou monteur (son)	14	Preneuse ou preneur de son*
30	Technicienne ou technicien à la mise en ondes	15	Monteuse ou monteur (son)*
31	Technicienne ou technicien d'entretien*	16	Technicienne ou technicien à la mise en ondes*
		17	Gréeuse ou gréeur*
<u>Cinéma et Vidéo (C.V.)</u>		<u>Institutions (I.)</u>	
1	Chef électricienne ou chef électricien	1	Technicienne ou technicien aux opérations
2	Assistante ou assistant	2	Éclairagiste
3	Monteuse ou monteur (image) et assistante ou assistant	3	Technicienne ou technicien aux installations
4	Preneuse ou preneur de son	4	Technicienne ou technicien en audiovisuel
5	Monteuse ou monteur (son) et assistante ou assistant	5	Chargée ou chargé de projet technique
6	Mixeuse ou mixeur	6	Photographe*
7	Technicienne ou technicien de salle des machines	7	Technicienne ou technicien au filage*
8	Technicienne ou technicien de transfert	8	Preneuse ou preneur de son*
9	Technicienne ou technicien de réseau numérique	9	Technicienne ou technicien d'entretien*
10	Éclairagiste*		
11	Projectionniste*		
12	Technicienne ou technicien de laboratoire*		
13	Perchiste*		
14	Technicienne ou technicien d'entretien*		

* Ces fonctions ont été définies pour un autre milieu.

Éducation

Québec 

17-0952-06